PAYS DE TARASCON
Communauté de communes

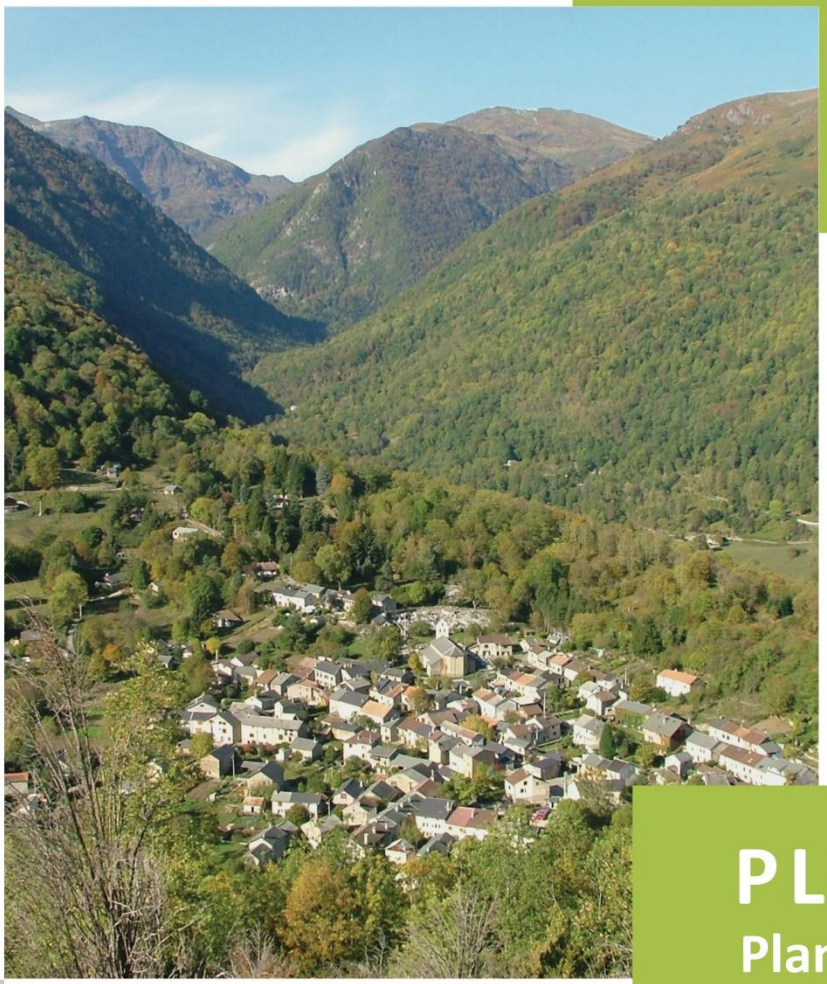

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
Livret 1.1.3
Diagnostic paysager

Version arrêtée
19 février 2026

PLUiH
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat

Les prestataires en charge de l'élaboration du PLUiH :

CAIRN Territoires
11, chemin de Jacoubé
31 410 MONTAUT
07 69 77 15 85
contact@cairn-territoires.com

SIRE Conseil
19, Chemin St Pierre
31 170 TOURNEFEUILLE
06 12 83 69 35
contact@sire-conseil.fr

ASUP
12 rue de l'église
65 690 ANGOS
09 65 00 57 23
asup@asup-territoires.com

Atelier Palimpseste
7, allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
05 56 01 19 37
guillaume.laize@gmail.com

TADD
35 bis, rue de Guindalos
64 110 Jurançon
06 73 36 25 73
amandine.raymond@tadd.fr

Rural Concept
430, avenue Jean Jaurès
46 004 CAHORS Cedex 9
05 65 20 39 30
rural.concept@adasea.net

Pyrénées Cartographie
3, rue de la fontaine de Crastes
65 200 ASTÉ
05 62 91 46 86
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr

URBADOC
9, avenue Maurice Bourges Manoury
31 200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr

Jean-Yves Chapuis
2, rue Jacques Gabriel
35 0000 Rennes
06 08 43 28 90
jychapuis.rennes@orange.fr

SOMMAIRE

Préambule *4*

1- Présentation introductive du paysage du territoire intercommunal : l'histoire géologique *5*

2- Un paysage étagé agro-sylvo-pastoral *15*

3- Un paysage pastoral qui s'est transformé *17*

4- Dynamique de transformation des paysages *18*

5- Un paysage d'entrée de ville peu qualitatif *22*

6- Des espaces publics minéraux dominés par l'usage de la voiture et peu relies au grand paysage *23*

7- Un paysage rural de qualité *24*

8- Un paysage patrimonial et touristiques plébiscité à préserver et valoriser *27*

9- Paysage et forme urbaine *28*

10- Les couleurs et le paysage *37*

11- Regard croisé à l'échelle des vallées *42*

12- Principaux constats et enjeux paysagers : *47*

Préambule

En regard des nombreuses études sur le paysage du territoire intercommunal, nous reprendrons à la fois des textes et des iconographies existantes. Celles-ci seront complétées par des photographies issues des sessions de terrain et d'un travail de cartographies et dessins des paysages existants.

Ce premier regard non exhaustif, permet de dresser un portrait du paysage existant et d'identifier à travers les dynamiques d'évolution un ensemble d'enjeux paysagers essentiels et généraux à l'échelle du territoire intercommunal.

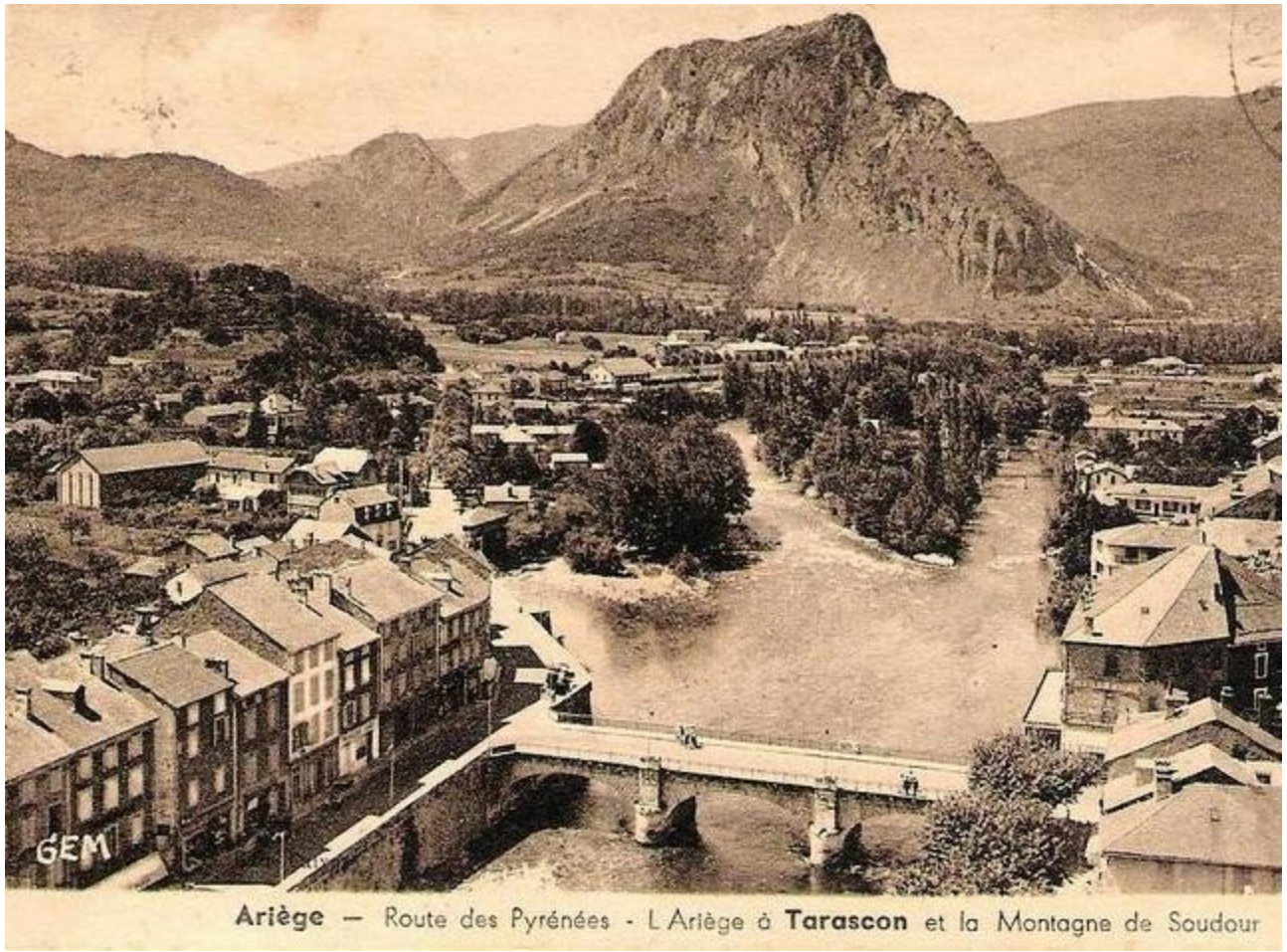

1-Présentation introductive du paysage du territoire intercommunal : l'histoire géologique

« La structuration du relief et du paysage du canton de Tarascon-sur-Ariège s'inscrit dans l'histoire géologique de la chaîne des Pyrénées.
La surrection de ces montagnes s'est produite sous le choc de la rencontre entre la plaque Ibérique et celle de l'Europe durant l'ère tertiaire.

Cette collision a porté les roches de l'ère primaire jusqu'à plus de 3000 mètres d'altitude et a structuré la chaîne en plissements successifs longitudinaux est-ouest : la zone axiale (socle primaire hercynien culminant en Ariège à 3 140 mètres), la zone Nord-Pyrénéenne (massifs primaires satellites de la zone axiale culminants à 1 700 mètres d'altitude), les Pré-Pyrénées appelées Plantaurel en Ariège (barres gréseuses ou calcaires de 1 000 mètres d'altitude et coteaux de poudingues).

Le produit de l'érosion de ces reliefs s'est étalé au pied des montagnes pour former un vaste secteur de collines mollassiques. L'ensemble de ces formations a été ensuite largement entaillé par d'amples vallées au quaternaire sous l'action des glaciers pyrénéens.

Les paysages du canton s'articulent autour des massifs du Tabe (rebord sud et sud-ouest) et de l'Arize (rebord sud) ainsi qu'au nord des Pics des Trois seigneurs et de Baljésou, ces massifs sont des satellites de la haute chaîne. Ils sont un bon exemple de l'action des glaciers : en effet, les communes s'égrènent le long des vallées glaciaires de l'Ariège, du Vicdessos, de la Courbière et du Saurat au travers des formations des zones axiales et nord-Pyrénéennes.

Ces vallées ont été approfondies et leurs versants redressés sous l'action des glaciers, elles présentent un profil en « U » ou en auge caractéristique. Des dépôts morainiques se sont accumulés sur les pentes latérales. Très puissant, le glacier de l'Ariège s'est dédoublé pour former une diffluence (poussée des glaces amont formant un glacier adjacent remontant une vallée affluente de la principale) et sculpter une gouttière suffisamment large, en versant sud de la vallée de l'Ariège. Celle-ci, appelée corniche, est parcourue par une route touristique du même nom (les villages de Cazenave, Arnave et Bompas se sont établies sur ces formations). Un phénomène identique s'est produit au niveau de la vallée du Vicdessos sur les territoires des communes de Miglos, d'Alliat et de Génat. Le fond de ces vallées glaciaires a été ensuite aplani par des apports d'alluvions plus récents.
Le secteur de la confluence entre ces vallées (bassin de Tarascon-sur-Ariège) a été occupé par une épaisseur de glace d'environ 400 à 500 mètres qui atteignait une altitude de 1000 mètres. Il a donc été considérablement élargi.
Le Roc de Sédour (1 070 mètres d'altitude), puissante butte calcaire dégagée par l'érosion glaciaire, en occupe le centre. Le glacier, à sa phase d'extension maximale, est descendu jusqu'au débouché aval de la cluse de Foix (au niveau de Varilhes).
Le sous-sol est composé d'éléments très variés dont la plupart ont servi de réservoir à matériaux : calcaire (bassin de Tarascon-sur-Ariège et corniche du Tabe), schiste (site d'ardoisières), grès, gneiss et diverses autres roches métamorphiques. » [1]

[1] *CAUE de l'Ariège - Communauté des communes du Pays de Tarascon - Diagnostic patrimonial : architecture, urbanisme, paysage- 2010-2011*

Le glacier de l'Ariège au maximum apparent : phase de Foix
1 - relief supraglaciaire
2 - plateau glaciaire de l'Aston
3 - diffluence ou transfluence
4 - grottes

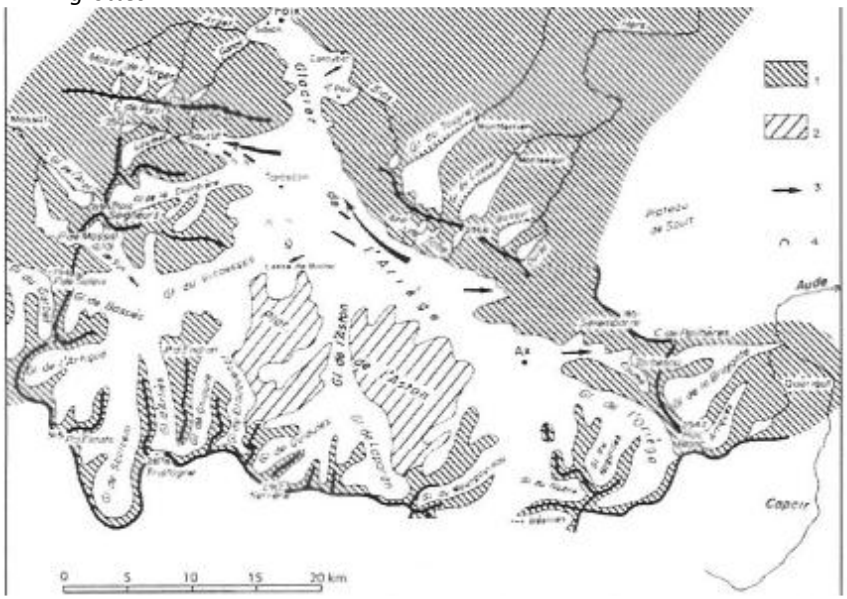

Le glacier de l'Ariège au stade Garrabet
1 – surfaces non englacées
2 - principaux axes ou cordons marainiques
3 - lacs d'obturation glaciaire

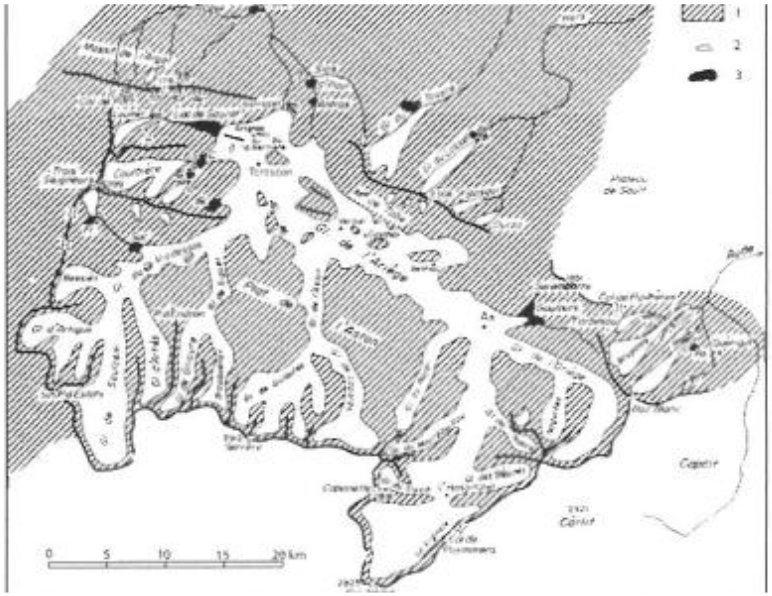

L'Ariège peut être divisé en quatre grands domaines géologiques, du plus ancien au plus récent (du sud vers le nord) :

- La Haute Chaîne Primaire,
- La Zone Interne Métamorphique,
- Le Domaine Nord-Pyrénéen,
- L'Avant Pays Plissé,
- Le Bassin d'Aquitaine.[2]

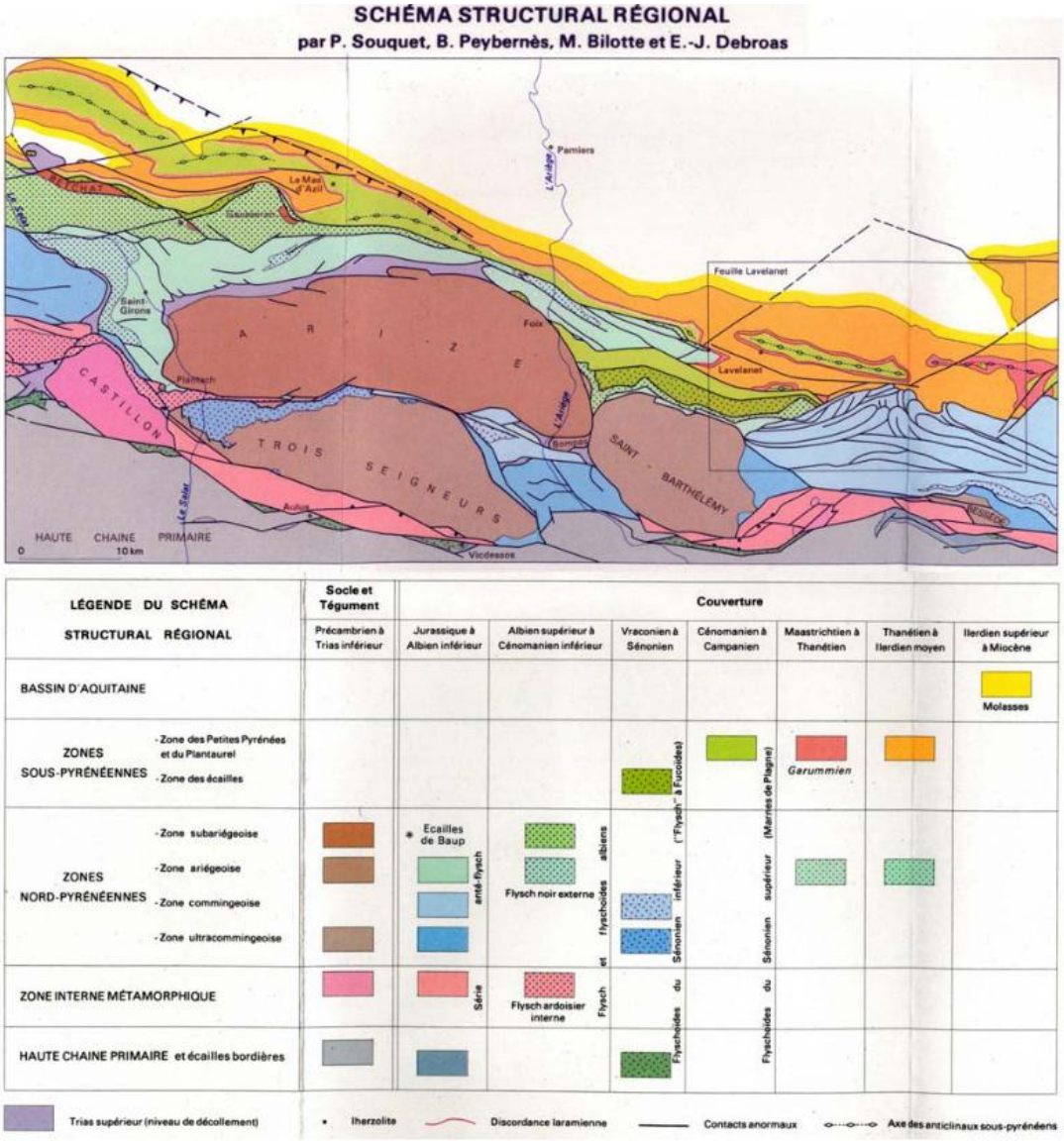

Figure 4 : Schéma structural régional – extrait de la carte géologique au 1/50 000eme de Lavelanet – 1076

[2] https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_2_-_Etude_CETE_cle631d1c-1.pdf

Quelques cartes et représentations en 3D à l'échelle du département, permettent de comprend la géologie complexe de ce territoire.

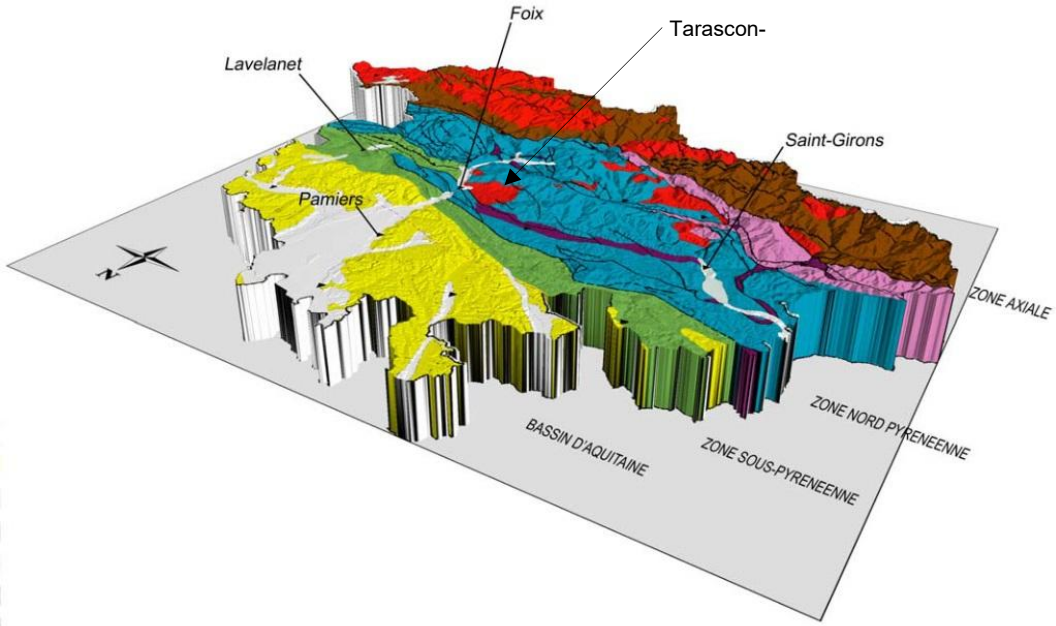

Carte géologique simplifiée / MNT du département de l'Ariège

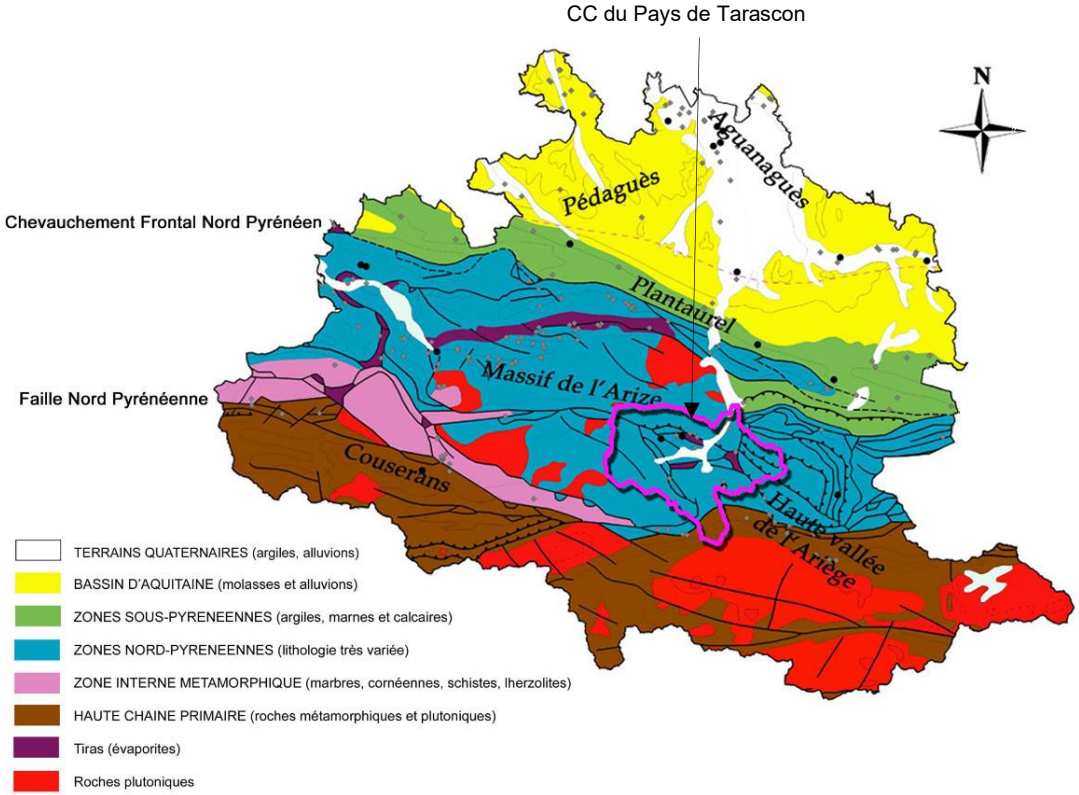

Un territoire intercommunal de moyenne montagne inscrit dans la partie nord-pyrénéenne.

PLAINE

dépendance géographique de la montagne, reliée à elle par les rivières qui la traversent

* Terrasses caillouteuses édifiées par les rivières, les extensions et reculs des glaciers.
* Amples vallées taillées dans les plateaux du "Terrefort" par l'Hers, l'Arize, l'Ariège.
* Collines moutonnantes et vallons, fruits tardifs d'une érosion ralentie.

PREPYRENEES

barres calcaires ou gréseuses du Plantaurel

* Série de crêtes calcaires assez peu saillantes (1000m).
* Côtes cimentées en poudingues : bancs de cailloux roulés, redressés, constituant une bande d'avant-monts sur lesquels s'appuie la plaine.

MOYENNE MONTAGNE

zone Nord pyrénéenne - massifs hercyniens satellites de la zone axiale

* 1er front montagneux presque continu de 1700m d'altitude formé par les massifs d'Arbas, de Balaguère, de l'Arize, du Tabe au dessus du bas plateau du Sérou.
* 2ème front montagneux similaire de 1700 à 2200m, formé de massifs plus centraux : Pic de Sérou, Cap de Bouirech et Pic des Trois Seigneurs.

HAUTE MONTAGNE

zone axiale - socle primaire hercynien

* Haute muraille de la chaîne frontière de 2 900 m à 3 100m dans le massif du Montcalm et de la Pique d'Estats.

Tout un ensemble de paysages appartenant aux massifs nord-pyrénéens.

« Ces massifs anciens, soulevés et basculés, émergent de la couverture sédimentaire qu'ils ont refoulée sur leurs bords.
Ainsi de profonds synclinaux séparent les dômes anciens qui culminent à 2 348 m au Pic Saint-Barthélemy sur la montagne de Tabe. Un paysage marqué par la structure » [3]
Comme nous le voyons sur la carte ci-dessous les dépressions longitudinales orientées d'est en ouest organisent le territoire intercommunal. 3 principaux massifs structurent le paysage : l'Arize au nord-ouest de Tarascon-sur-Ariège, le Tabe au nord et à l'est de Tarascon-sur-Ariège et le massif des 3 Seigneurs au sud-ouest et au sud de Tarascon-sur-Ariège.

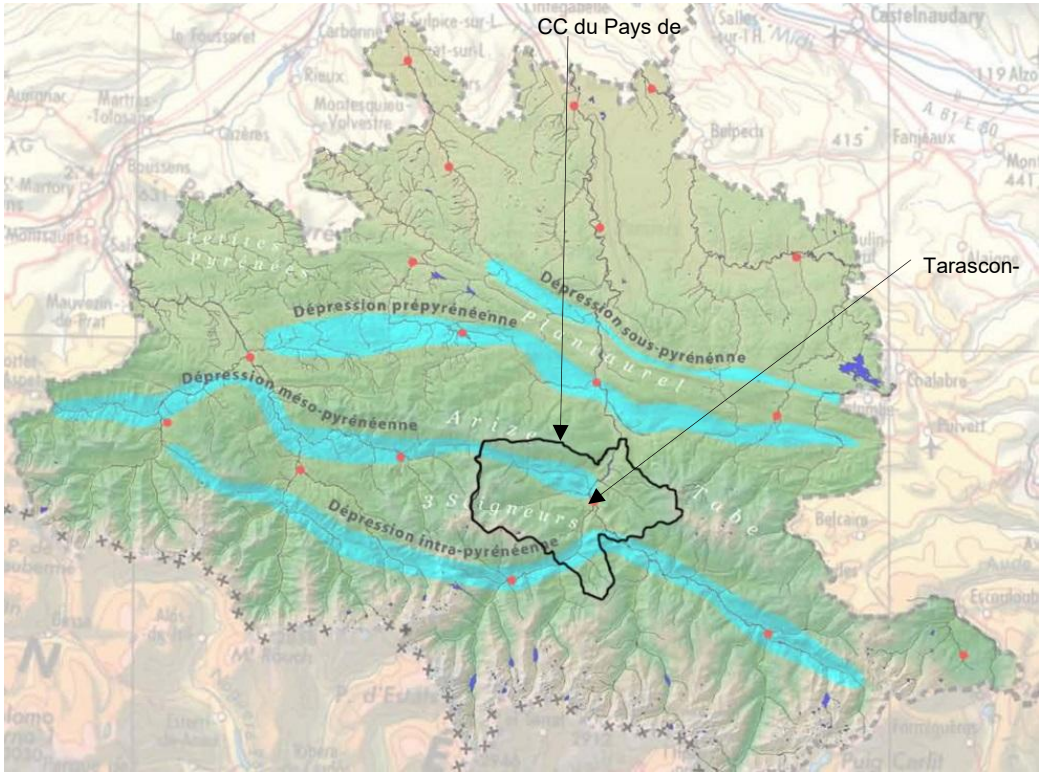

[3] Source : Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées Union régionale des CAUE d'Occitanie (https://www.calameo.com/books/002312551bf1d6e265614)

La carte simplifiée ci-dessous nous montre que la géologie et de la lithologie [4], ne suivent pas les grandes lignes structurelles des reliefs. Tout est plus complexe. La géologie et la lithologie raconte le temps très long du paysage depuis la genèse des Pyrénées (cf ci-avant)

« De nombreux paramètres entrent en compte, modifiant l'incidence des formations géologiques sur le paysage : l'espacement des diaclases, la plus ou moins grande porosité, les variations minéralogiques qui se traduisent par une plus ou moins grande résistance, le pendage, les mouvements tectoniques (exhaussements, failles…), la présence de filons et, bien sûr, le type d'érosion. »* [4]

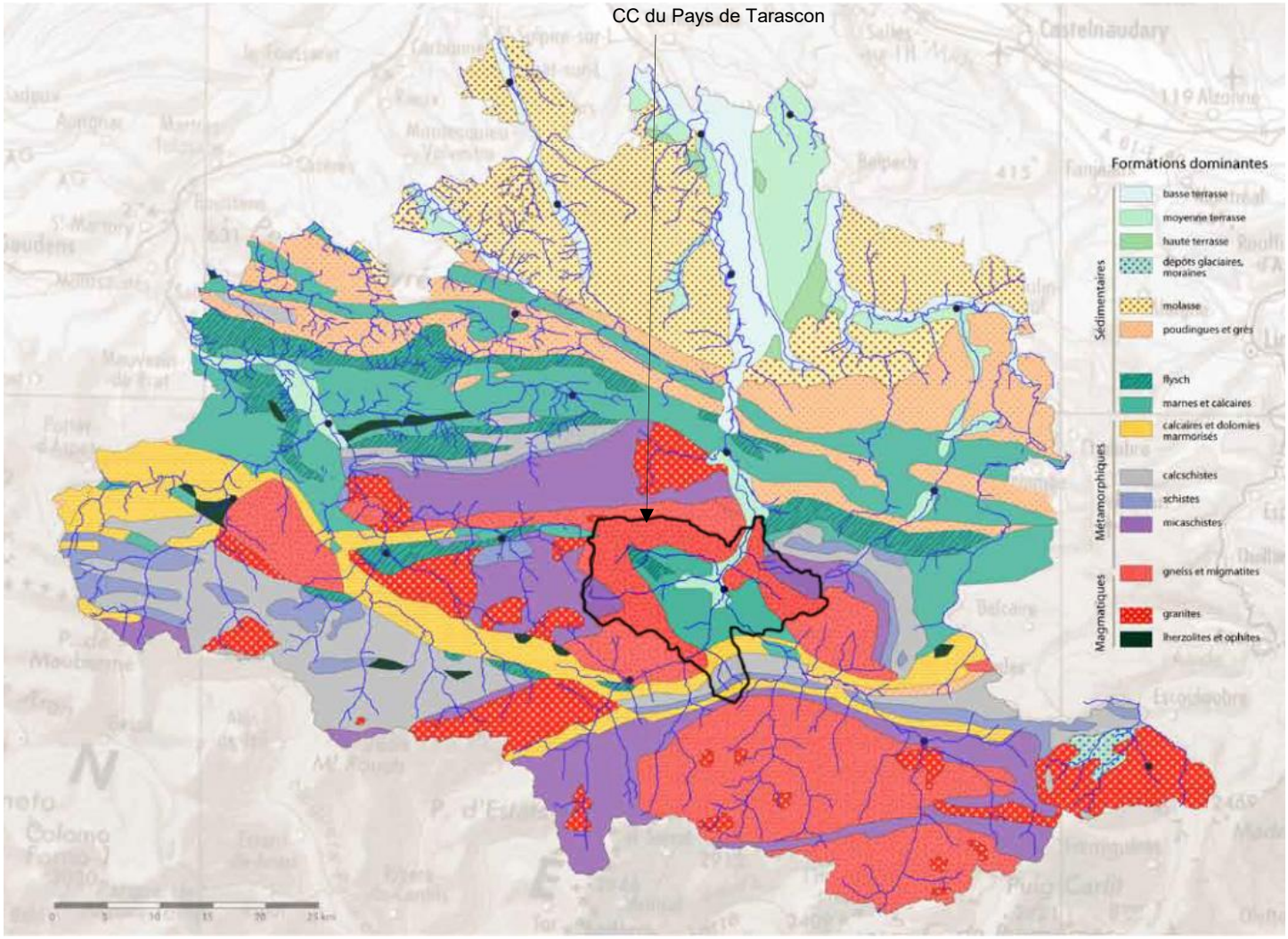

[4] Source : Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées Union régionale des CAUE d'Occitanie (https://www.calameo.com/books/002312551bf1d6e265614)

Un paysage sculpté :

Par des glaciers qui ont sculptés la morphologie du paysage du territoire intercommunal comme nous pouvons le voir sur le dessin ci-dessous.
4 vallées glaciaires (l'Ariège, le Vicdessos, la Courbière et le Saurat) structurent le paysage. L'Ariège collecte l'ensemble des eaux des 3 autres vallées ainsi que celle de la petite vallée ou vallon de l'Arnave. La ville de Tarascon-sur-Ariège s'est développée à la confluence de ces 4 principales vallées. Les principaux villages se sont installés dans les fonds de vallée

- Vallée du Saurat : Saurat et Arignac à la confluence avec l'Ariège
- Vallée de la Courbière : Rabat-les-Trois-Seigneurs et Surba
- Vallée du Vicdessos : Alliat, Capoulet-et-Junac, Niaux.
- Vallée de l'Ariège : Ornolac-et-Ussat-les-Bains, Ussat, Tarascon-sur-Ariège, Quiet, Mercus-Garrabet et Bompas à la confluence du ruisseau de l'Arnave

Quelques villages se placent sur des vallons connexes aux vallées principales

- Vallon du ruisseau de l'Arnave : Arnave et Cazenave-Serres-et-Allens
- Vallon du ruisseau de Miglos : villages de la commune de Miglos en soulane (Arquizat et Norrat) et du ruisseau de Font (Norgeat)
- Vallon du ruisseau de l'Etang d'Artats : Gourbit

Quelques villages s'implantent sur les versants dit de soulane comme Génat, Lapège, Aynat et Norrat.

Un village se place entre 2 vallées celle de la Courbière et du Saurat, entre 2 quiets le roc de Sedour et Calamès, c'est Bedeilhac.

Carte représentant l'extension maximum des glaciers de l'Ariège5

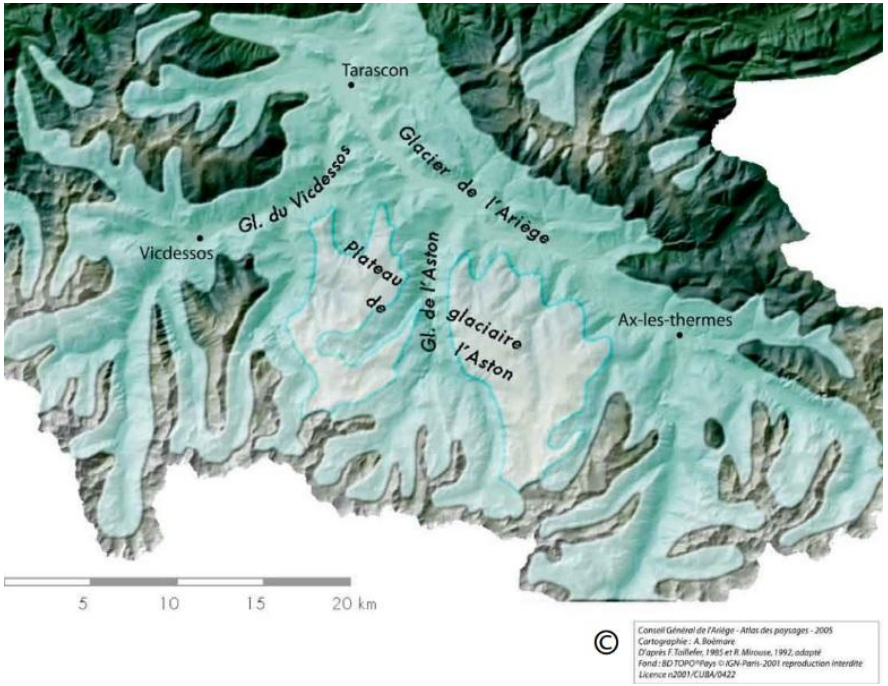

[5] Source : Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées (https://www.calameo.com/books/002312551bf1d6e265614) Union régionale des CAUE d'Occitanie

Un paysage de montage sculpté par les glaciers : 4 vallées majeures - l'Ariège, la Courbière, le Vicdessos et le Saurat

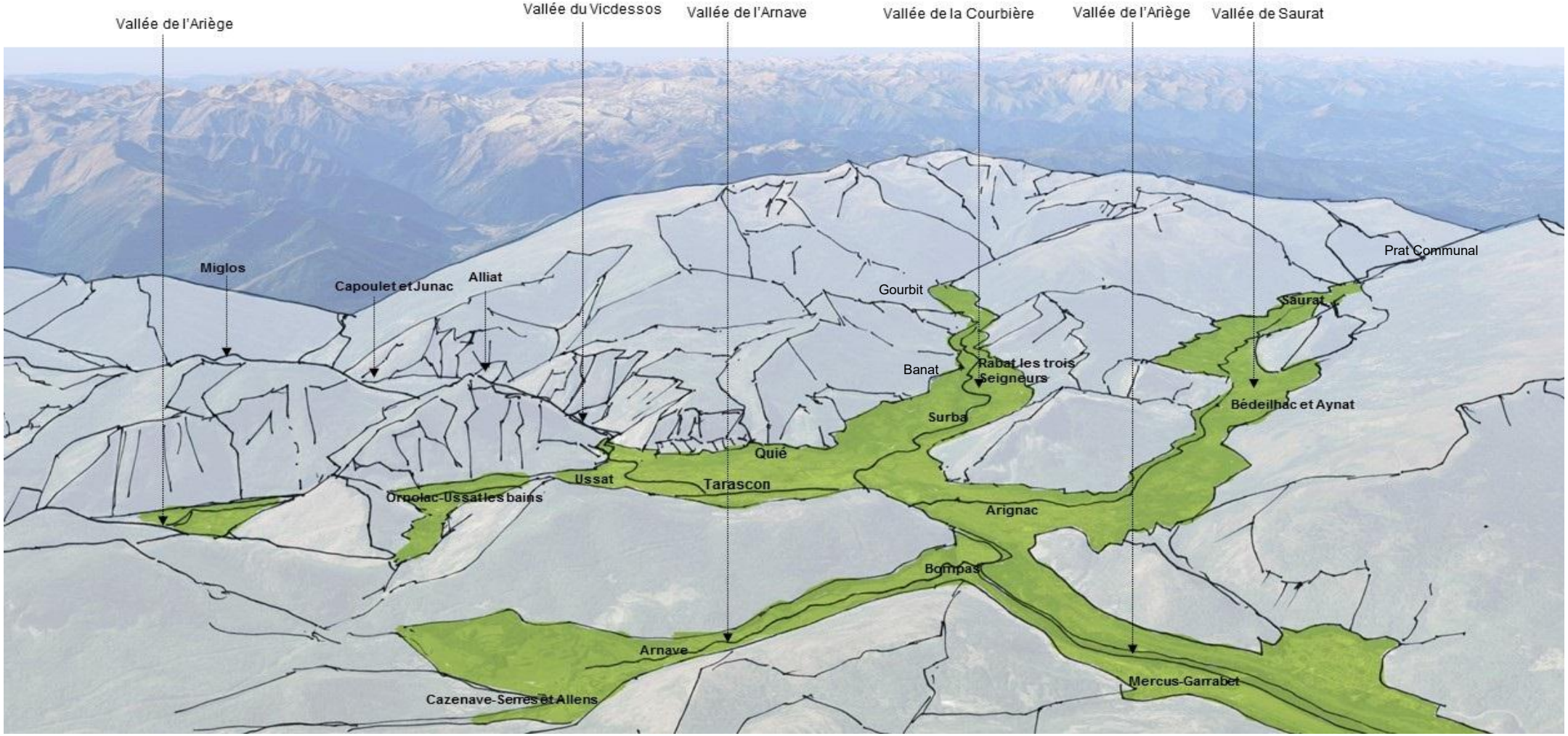

Ce que l’on retient :

L’ensemble des reliefs issu de l’histoire géologique et glacière forme l’horizon du paysage du territoire. Les quiés, mais aussi les vallées en auge, l’ensemble des grands massifs (Tabe, Arize et Trois-Seigneurs) sont des repères, des lieux chargés d’histoire et des éléments forts de qualité paysagère.

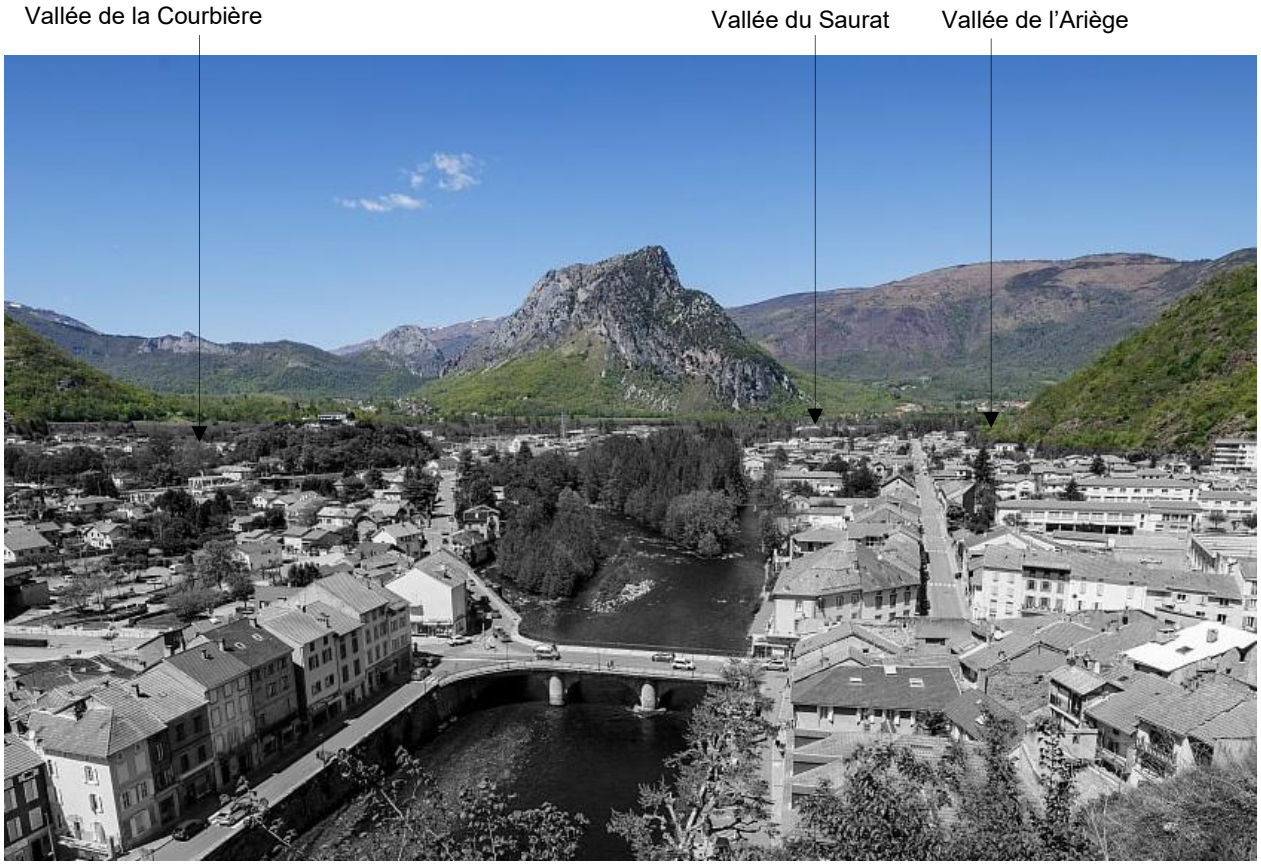

2-Un paysage étagé agro-sylvo-pastoral

Le pastoralisme a façonné le paysage du territoire. De nombreux ouvrages développent et analysent cette pratique agricole à l'échelle des différentes vallées et territoires des Pyrénées. Dans le cadre de cette introduction à la lecture du paysage du Pays de Tarascon dans le diagnostic pour l'élaboration du PLUi-H nous retiendrons l'essentiel, à savoir la coopération et le lien d'interdépendance entre les 3 principaux étages du paysage.

Le pastoralisme, jusqu'au milieu du 19ème siècle, fut très intense et structurait le paysage. Les vallées plus humides étaient utilisées pour les productions agricoles (cultures céréalières, vivrières, vignes et vergers) qui concentraient les lieux d'habitat permanent. Les zones intermédiaires étaient utilisées pour le parcours des troupeaux transhumants en demi-saison et étaient ponctuellement le siège de granges appelées bordes. Les estives, espaces d'altitude de pelouse étaient utilisés l'été par les troupeaux. Ces estives étaient ponctuées de petites constructions en pierres sèches appelées orris (petits abris pour le berger).

Les différentes expositions des versants conditionnent localement des utilisations variées des terres : des sols humides des vallées, aux sols légers et plus secs de soulanes, en passant par les terrains glacières, les moraines ou les replats intermédiaires.

« Jusqu'au milieu du 19e siècle et parallèlement aux augmentations de population, les terres agricoles s'étendent, réduisant ainsi la surface boisée. La partie basse des forêts est remplacée par des cultures sur des secteurs où la pente et la maigreur des sols rendent le travail ingrat.

*Des terres parfois très éloignées des villages sont ouvertes à la faveur des prairies de fauche, principalement dans les "**riberos**", auxquelles on associe la construction de granges. En partie haute, la forêt est défrichée pour satisfaire les besoins en pâturage intensif des pelouses. A cette période, sous la pression du charbonnage lié à l'essor industriel, très présent dans la vallée du Vicdessos, la forêt cède le maximum de terrain.*

L'exode du 20e siècle inverse ce mécanisme et la forêt colonise à nouveau lentement les terroirs abandonnés. Le recul de l'activité agricole et du pastoralisme se traduit, du point de vue paysager, par une progression très rapide de l'enfrichement et du couvert forestier sous lequel disparaissent les traits identitaires de ce paysage, autrefois résultat d'une utilisation agro-pastorale minutieuse. Ce processus est encore en cours actuellement. »[6]

[6] CAUE de l'Ariège - Communauté des communes du Pays de Tarascon - Diagnostic patrimonial : architecture, urbanisme, paysage- 2010-2011

Cet étagement du paysage, conséquence du relief très marqué et du climat, se retrouve dans la répartition de la végétation
Cette composition de la végétation, varie localement en fonction des types de sols et de l'orientation (soulane et ombrée).
La situation singulière du climat de Tarascon-sur-Ariège avec ces soulanes calcaires permet l'installation de végétaux de la série du chêne pubescent (étage subméditerranéen avec érable de Montpellier, buis, prunelier, bruyère, genêt d'Espagne etc.) et du chêne vert (étage latéméditerranéen avec alaterne, lavande, buis, bruyère en arbre, bruyère à balais, genêt scorpion etc.) sur les quiés du Roc du Sédour notamment.
Les fonds de vallées quant à eux appartenant à l'étage collinéen (série du chêne rouvre), rassemblent des espèces variées tel que les frênes, les charmes, les noisetiers, les châtaigniers mais aussi les érables.
Document extrait de l'atlas des paysages[7]

Végétation et faune

Étages* et séries* de végétation

L'importance du relief dans le département permet de distinguer trois grands étages de végétation :

L'étage des cultures, (= étage atlantique et, au-dessus, collinéen) qui correspond approximativement à l'aire d'extension naturelle du chêne, couvre les plaines et les collines du Nord département ainsi que la quasi-totalité des Prépyrénées et les divers piémonts jusqu'aux environs de 900 m.

Il s'agit d'une altitude moyenne, l'exposition et la nature des sols entraînent des variations locales importantes : le chêne atteint fréquemment 1 000 m en fond de vallée et on le trouve jusqu'à 1 400 m sur les soulanes calcaires.

Autres espèces fréquentes de l'étage :

Étage atlantique, série du chêne pédonculé : aune et saule au bord des eaux, châtaignier, robinier, bouleau, noisetier, frêne, genêt à balais…

Étage collinéen, série du chêne rouvre : châtaignier, chêne pédonculé, orme, frêne, noisetier, genêt à balais, callune, fougère aigle…

Au-dessus vient **l'étage forestier (= étage montagnard)** caractérisé par la présence du hêtre et du sapin. Ces essences sont dominantes jusqu'aux environs de 1 700 m.

Étages et séries de végétation

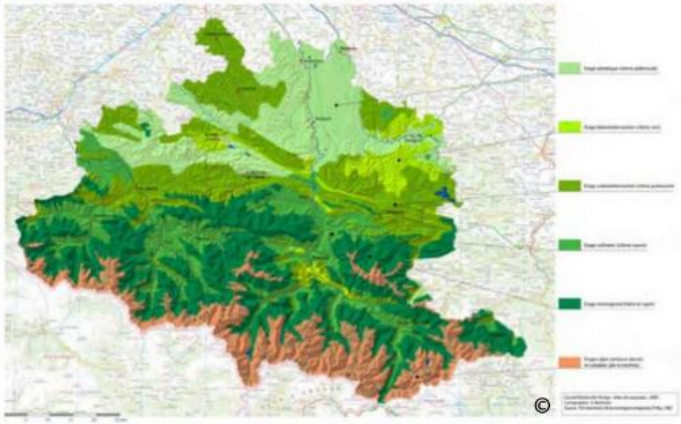

Autres espèces fréquentes de l'étage :

Étage montagnard, série du hêtre et du sapin : genêt à balais, callune, myrtille…

Au-delà de 1 700 m s'étend **l'étage pastoral à pelouse* (= étage subalpin**, avec quelques rares boisements de pins à crochets, et **étage alpin** au-dessus de la limite supérieure de la forêt).

Autres espèces fréquentes de l'étage :

Étage subalpin : raisin d'ours, rhododendron

[7] Source : Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées Union régionale des CAUE d'Occitanie (https://www.calameo.com/books/002312551bf1d6e265614)

3-Un paysage pastoral qui s’est transformé

Même si le pastoralisme perdure et reste un enjeu important pour le territoire (agricole, de gestion du paysage, de biodiversité, d’économie et de tourisme etc.), la surface boisée et enfrichée augmente et est très largement supérieure à la surface agricole sur le territoire.
Après la surexploitation de la forêt au cours du XIXème siècle, les reboisements naturels et également des replantations notamment de conifères, enveloppent les versants, mais aussi les rebords et fonds de vallées.
Aujourd’hui, les villages du territoire ressemblent à des archipels de clairières enserrées dans des espaces boisés.

Le hameau de Norrat

Paysage de prairie sur la commune de Miglos :

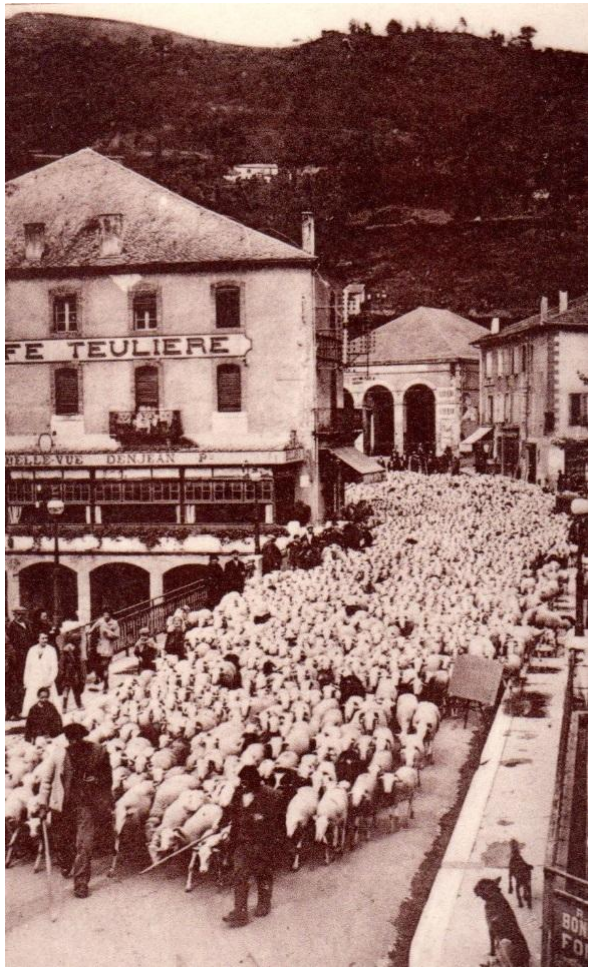

Photographie montrant l’importance du pastoralisme

Le village de Gourbit

Paysage de prairie sur la commune Lapège

Le village de Rabat-les-Trois-Seigneurs

4-Dynamique de transformation des paysages

Un regard diachronique sur le paysage, ici la vallée de la Courbière pour exemple, nous montre les transformations du paysage au cours des 80 dernières années : Déprise agricole, simplification du paysage agricole, enfrichement et emboisement des espaces autour des villages, développement et étalement de l'urbanisation souvent linéaire le long des routes etc.

1941

1986

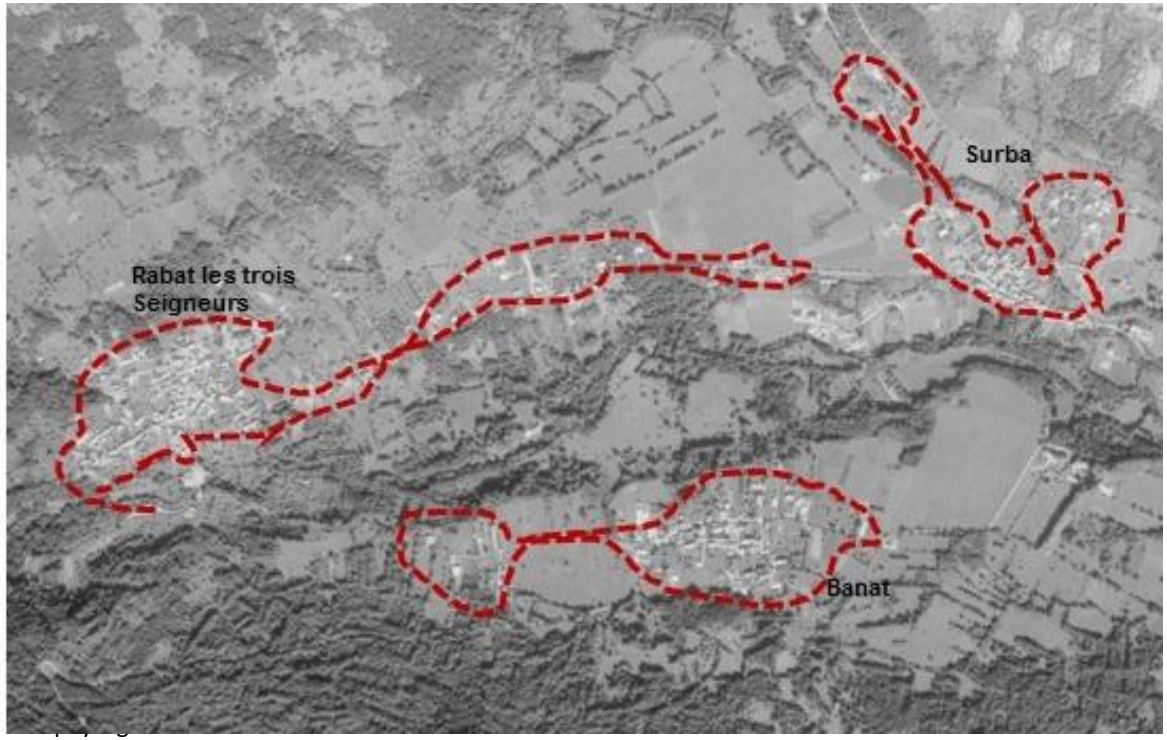

Les formes urbaines originales des villages de fond de vallées, se sont pour nombre d'entre eux, déliées et étalées. Un étalement linéaire diffus le long des routes a contribué à fermer les vues sur le grand paysage. Ce dernier est alors isolé à l'arrière des maisons et des jardins privés clos, avec de murs ou de haies exogènes à l'environnement composées de végétaux d'espèces mono-spécifiques.

Cet horizon paysager forme néanmoins un commun paysager qui doit être préservé et valorisé à l'échelle du territoire.

2022

2022

A partir de quelques exemples photographiques nous pouvons observer les conséquences de cet urbanisme souvent qualifié « d'opportunisme foncier » ou de « remplissage » d'espace libre, comme si le paysage anciennement agricole ou agricole et naturel ne constituait qu'une réserve foncière et non un cadre de vie pour les habitants du territoire, mais également les visiteurs.

Le village de Banat avec son habitat éparse articulant les espaces d'habitations, les anciennes fermes, les jardins, les espaces agricoles ouvert sur le grand paysage.

Depuis le même point de vue que celui de la photo précédente, en nous retournant nous observons de nouvelles constructions. Des jardins clos de murs, des implantations sans rapport avec la structure du parcellaire et paysagère du lieu, à la manière d'objets exogènes posés dans un espace disponible.

Une vue prise à 200m des deux premières photos montre l'imbrication entre l'espace bâti et le paysage. Les jardins ouverts, ponctués de fruitiers s'emboîtent au grand paysage, les vues sur l'horizon du quiès sont préservées et participent à la qualité du paysage rural du village.

En se retournant et un avançant sur la même route le paysage se referme, les haies monospécifiques isolent l'espace habité du paysage du lieu. Bien que imbriquées dans la topographie, ces constructions dans leur facture, mais aussi par le traitement des limites, semblent rapportées sur paysage du lieu, comme si elles ne lui appartenaient pas.

Des maisons qui semblent posées dans le paysage

Un remplissage des anciens espaces agricoles

Une ambiance d'espace habité continue, sans dialogue avec le paysage agricole et naturel le long des voies. Une ambiance paysagère qui tend à banaliser localement la qualité et la diversité du paysage rural du territoire.

Un paysage de lotissement peu qualitatif avec des aménagements hétéroclites (terrassements inadaptés, diversité des limites et clôtures, espaces publics minéraux, abscence de végétal mais aussi de continuités paysagères et environnementales, ou d'espaces pour les piétons et les cycles.

5-Un paysage d'entrée de ville peu qualitatif

Les entrées de ville, notamment de Tarascon-sur-Ariège le long de la RN 20, sont pensées en termes d'infrastructure routière essentiellement. Bordées par tout un ensemble de zones industrielles, de zones d'activités artisanales et commerciales, ces entrées de ville ressemblent à bon nombre d'entrées de ville du territoire national, elles ne racontent pas le paysage du lieu, son histoire, sa spécificité, alors que nous sommes au cœur d'un paysage singulier, bordés de quiés et de massifs montagneux des Pyrénées.

Bien entendu l'histoire industrielle du territoire a marqué le paysage, mais il s'agit aujourd'hui de penser le paysage de ces entrées de ville à la lumière des modes de vies contemporains comme celui des mobilités douces, de la qualité du cadre de vie, des enjeux environnementaux (lutte contre les îlots de chaleur, préservation des ressources, désimperméabilisation des surfaces, végétalisation des villes et des espaces publics etc.)

ci-dessous quelques photos anciennes

6-Des espaces publics minéraux dominés par l'usage de la voiture et peu relies au grand paysage

Les espaces publics des villes et village (pour leur majorité), semblent n'être que des espaces minéraux, dévolus à l'usage principale des véhicules (circulation, stationnement). L'espace pour les piétons et les cycles semblent ne pas exister. Ces lieux publics restent des espaces également déconnectés du paysage comme les rivières ou les points de vue sur l'horizon du paysage (reliefs des versants, quiés, etc.).

7-Un paysage rural de qualité

A travers ces quelques photographies, nous souhaitons montrer la qualité des rapports qui existent entre le paysage habité et le paysage agricole, forestier et naturel.
Les espaces habités (villages, hameaux etc.) s'imbriquent au paysage du lieu. La silhouette du village d'Arnave s'inscrit dans le paysage de la vallée éponyme (ci-contre).
Les parcelles teintées d'orange permettent de lire la morphologie de l'espace habité. En ce sens elles concentrent des enjeux croisés : agricole paysager et environnemental.
De même pour le hameau de Eychervidal (ci-dessous) dans la vallée de la Courbière. Les habitations et les fermes s'inscrivent dans le relief, les arbres et les jardins établissent le lien avec le paysage de la vallée, les prairies formes des clairières à préserver bien sûr pour l'agriculture mais aussi pour le paysage du lieu. Aucune construction ne doit y être implantée.
Les 2 photos ci-contre de la vallée du Vicdessos et du hameau de Norrat, nous montre l'imbrication des constructions au sein d'un paysage plus vaste. Prairies, boisements, haies, chemins, constructions forment un ensemble qui raconte l'histoire du lieu et les interactions et relations entre chaque élément du paysage. Ensemble ils composent un récit empli de sens et d'usages, mais aussi une situation paysagère singulière.

Des paysages agrestes de grande qualité à préserver et à valoriser

- Paysage rural des villages (architecture et espace public organique)
- Ambiance rurale (bas-côté enherbé, absence de vocabulaire urbain dans les aménagements)
- Points de vue sur le grand paysage
- Paysage rural simple des routes
- Paysage et ressource agricole et forestière

8-Un paysage patrimonial et touristiques plébiscité à préserver et valoriser

Le paysage des grottes ornées[8]

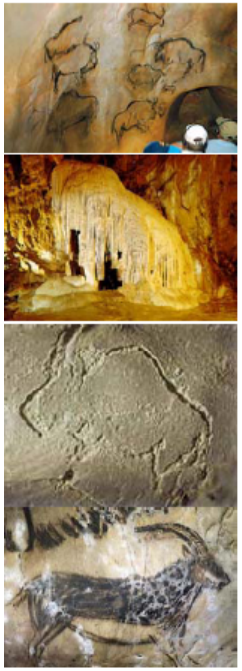

La grotte de la Vache

La visite permet d'appréhender l'environnement des premiers montagnards à la fin de l'ère glaciaire (12 000 à 15 000 ans), leur gibier, leurs outils, leurs armes, leur art de la décoration.

La grotte de Bédeilhac

Impressionnante par son immensité, cette grotte fut à la fois sanctuaire, habitat et lieu de sépulture pour les hommes durant près de 15 000 ans. Ce site montre l'importance de la chasse pour ces hommes qui ont peint et gravé bisons, chevaux, rennes et bouquetins. Premier lieu de découverte de peintures préhistoriques par l'Abbé H.Breuil en 1906, on peut y observer des gravures sur argile extrêmement rares.

La grotte de Lombrives

Le site est particulièrement grandiose et présente de nombreux vestiges préhistoriques (porches d'entrée ayant été occupés en tant qu'habitat), des curiosités minéralogiques et géologiques (salles immenses, concrétions variés, marbres colorés…).

La grotte de Niaux

La grotte de Niaux est connue pour la qualité de ses peintures magdaléniennes, représentations exécutées il y a plus de 14 000 ans. Elle comprend 452 représentations pariétales dont 107 animales.

Grotte de la Vache (source La dépêche du Midi)
Bison en argile, grotte de Bédeilahc
(source www.pyreneesdecouverte.com)
Mammouth, grotte de Lombrives
Bouquetin, salon noir Grotte de Niaux (source www.sesta.fr)

Le patrimoine thermal (architecture et parc public)

Le patrimoine architectural historique emblématique et vernaculaire

Grange, Gourg à Saurat

Orri à Gourbit

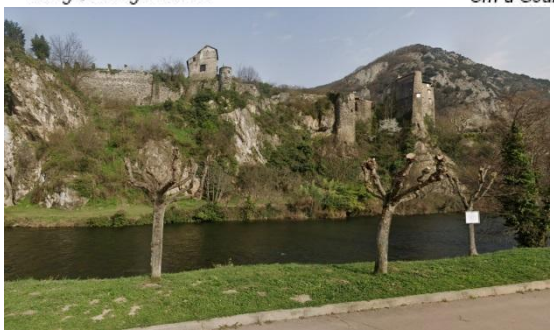

[8] *CAUE de l'Ariège - Communauté des communes du Pays de Tarascon - Diagnostic patrimonial : architecture, urbanisme, paysage- 2010-2011*

9-Paysage et forme urbaine

Les implantations humaines dans le paysage du territoire remontent au paléolithique supérieur (civilisation magdalénienne). Ces traces anciennes sont toujours visibles dans les nombreuses cavernes et grottes parsèment les massifs calcaires du bassin glacière (Niaux, Lombrives, Bedeilhac, la Vache etc.).

Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire de cette implantation humaine à travers le temps, car ce n'est pas l'objet de cette étude. Nous nous attacherons, à partir du *diagnostic patrimonial : architecture, urbanisme, paysage*, réalisé par le CAUE de l'Ariège datant de 2010-2011 à rappeler les grandes typologies urbaines existantes sur le territoire afin de déterminer les enjeux de l'évolution de l'urbanisme ces dernières décennies. Il s'agit ici à travers un regard synthétique sur le rapport entre paysage et forme urbaine, d'exprimer les enjeux de cette relation pour imaginer les évolutions potentielles et possibles des modes d'habiter un lieu un paysage. Pour le dire autrement, habiter un paysage ce n'est pas simplement disposer des constructions dans l'espace du territoire.

Si dans l'imaginaire collectif, habiter signifie en premier lieu avoir un logement, une construction dans laquelle on se sent bien, en sécurité et chez soi, ce mot ne se limite pas pour autant uniquement à cette première définition. Habiter implique de se positionner géographiquement, de s'ancrer sur un territoire, de vivre et de « faire vivre » un lieu, un paysage.

Ainsi, habiter un paysage induit tout d'abord la notion de capacité à s'adapter à un territoire particulier : au relief, à la géologie, à l'ensoleillement et aux conditions météorologiques, à la disponibilité en eau et en ressources, à la fertilité du sol, aux milieux écologiques, à la densité de constructions déjà présentes, au parcellaire, aux routes et infrastructures, aux écoles, équipements, services et commerces existants ou potentiels etc. De fait, des relations étroites se créent ainsi systématiquement entre l'habitant et son territoire qui sont rendues visibles et physiquement percevables dans le paysage. **Le paysage devient donc le reflet de nos modes d'habiter un territoire et de nos façons de vivre en société, de prendre soins du cadre de vie dans lequel nous évoluons.**

Les formes urbaines des villes, villages et hameaux racontent les interactions et les liens que les humains entretiennent et nouent avec leur territoire. Pour une lecture plus approfondie sur l'histoire des implantations humaines, nous renvoyons à la lecture de l'étude du CAUE[9].

La société agro-sylvo-pastorale *« était intimement liée à la vie industrielle. Les périodes hivernales permettaient aux hommes de travailler dans les mines et carrières. Le fer permis de développer un commerce au-delà des frontières du territoire Tarasconnais (vers le Couserans, l'Andorre, la Catalogne…).*
Le minerai était de bonne qualité, ce qui a permis de développer les forges à la catalane. L'industrie du fer s'est alors vraiment généralisée provoquant des problèmes d'approvisionnement en charbon et la surexploitation de la forêt.
Le développement de l'industrie métallurgique et de l'électrométallurgie a amené progressivement l'abandon de l'activité agricole. La montagne s'est alors dépeuplée. »[10]

Cependant, au-delà de l'exploitation du fer, c'est les pratiques agro-sylvo-pastorale de montagne qui racontent plus précisément les liens intimes entre formes urbaines et paysage. « *Quelle que soit la taille de l'urbanisation et sa position dans le paysage, la caractéristique commune aux villes et aux villages est de se regrouper en noyaux denses et à limiter la taille de leur habitat. Seule*

[9] *diagnostic patrimonial : architecture, urbanisme, paysage*, réalisé par le CAUE de l'Ariège datant de 2010-2011

[10] Ibid 9

la commune de Saurat présente de nombreux hameaux et granges dispersés au niveau de la soulane, structure à rapprocher de celle du Couserans. (…)
L'implantation des villages et des hameaux est influencée par l'environnement : présence de l'eau, état des sols, relief et climat, mais aussi par la fonction première de l'établissement :
- hameaux de défrichement, avec champs et prés alentours gagnés sur la forêt,
- villages en ordre serré étirés dans les hautes vallées,
- villages tassés des versants ensoleillés ou soulanes, avec parfois un quartier de granges étables légèrement à l'écart du noyau d'habitat.

Pour simplifier les choses, nous pouvons dire qu'au Moyen Âge, avec la christianisation et les bouleversements politiques de l'empire, les populations se regroupent. Les répartitions spontanées laissent la place à une conception volontaire de l'habitat, bien qu'il semble prouvé que des formes urbaines existaient avant l'an 1000. Ces rassemblements se font soit autour d'un lieu de culte dans le but de bénéficier d'une protection spirituelle, il s'agit alors d'un village ecclésial (10è - 11è siècles), soit autour d'un château qui offre une certaine sécurité en cas d'agression : il s'agit alors d'un bourg castral (11è - début 12è siècles). Mais la présence de l'église ou du château peut s'avérer postérieure au regroupement. Les villages se structurent autour de quartiers, ce qui donne des villages casaliers.»[11]

Aujourd'hui nous pouvons observer une typologie des formes urbaines à la lumière du résultat des évolutions économiques, politiques, démographiques, commerciales, sociales etc. mais aussi des infrastructures (routes, voies ferrées).

Nous reprenons ici les typologies proposées par l'étude du CAUE[12]

- **Les villages de fond de vallée**
- **Les villages de "soulane"**
- **Les villages casaliers**
- **Le bâti dispersé rassemblant les hameaux, écarts, granges et orris**
- **La ville thermale**

Identifier et reconnaitre ces typologies « historiques », ce n'est pas figer le temps, au contraire, c'est partager une base commune pour accompagner et anticiper les évolutions à venir dans l'urbanisation du territoire.

Identifier et reconnaître, pour ne plus considérer le territoire comme un simple espace disponible à remplir de constructions ou d'infrastructures, mais un « environnement-paysage » croisant l'histoire des lieux, ses ressources, ses aménités, sa biodiversité, le rapport entre les humains et les non humains etc., c'est-à-dire **prendre soins du cadre de vie** existant au sein du paysage du Pays de Tarascon sur Ariège.

Ces typologies ne sont pas exclusives, certains villages peuvent se retrouver dans 2 typologies (village casalier et village de soulane par exemple)

[11] Ibid 9

[12] Ibid 9

Les villages de fond de vallée :

Principaux villages concernés :
Saurat, Surba, Rabat les trois Seigneurs, Arnave Niaux, Ornolac, Ussat, Bompas, Arignac, Bédeilhac, Mercus, Alliat, Quié, Norgeat, Banat

« *De nombreux villages sont implantés en fond de vallée ou au niveau du cône de déjection d'une petite vallée adjacente (le village est alors à proximité du ruisseau). La topographie plus adoucie et la légèreté des sols ont probablement été des critères déterminants d'implantation.*
Les façades sont le plus souvent alignées le long des voies. Le bâti s'organise le long de la voirie principale (Saurat) ou de façon plus concentrique (Surba, Banat, Bédeilhac).
Les espaces publics (place, placettes...) correspondent souvent à des élargissements de la voirie. Le réseau de voiries secondaires et piétonnes est perpendiculaire à la rue principale.
Le bâti occupe souvent toute la parcelle, les jardins et autres espaces privatifs se situent à l'arrière des parcelles. Cette implantation est moins systématique lorsqu'on s'éloigne de l'axe principal.
L'habitat est groupé pour réserver un maximum de place aux terres cultivables. Certaines formations linéaires sont liées à l'évolution économique de la commune.

Le noyau originel a été "abandonné" avec l'arrivée de la route le long de laquelle le bâti et les activités se sont installés, donnant cet aspect de village rue. Ainsi à Ornolac, on peut situer deux noyaux anciens (dont un autour de l'église) qui font penser qu'à l'origine ce village était peut-être un village casalier et une extension plus récente le long de la voie menant aux thermes. »[13]

Comme nous le voyons sur les cartographies ci-contre aujourd'hui ces formes urbaines persistent dans le paysage mais sont noyées dans un développement urbain étalé, dispersé, le long des routes, ou formant de petits lotissements clos, sans liens avec le paysage du territoire. Les villages de fond de vallée ont subi le plus de transformation au court du XXème et XXI ème siècle. Cette typologie croise celle des villages casaliers (Norgeat, Banat…)

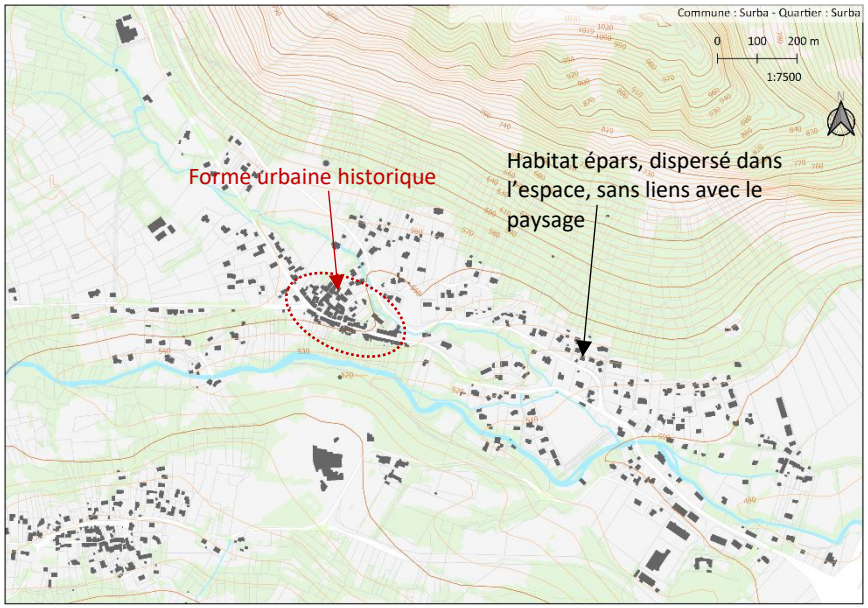

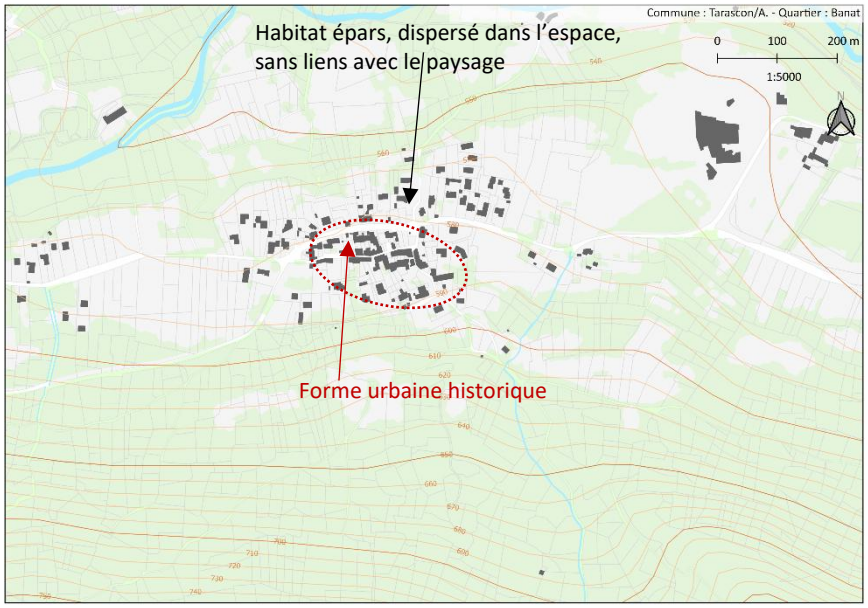

[13] Ibid 9

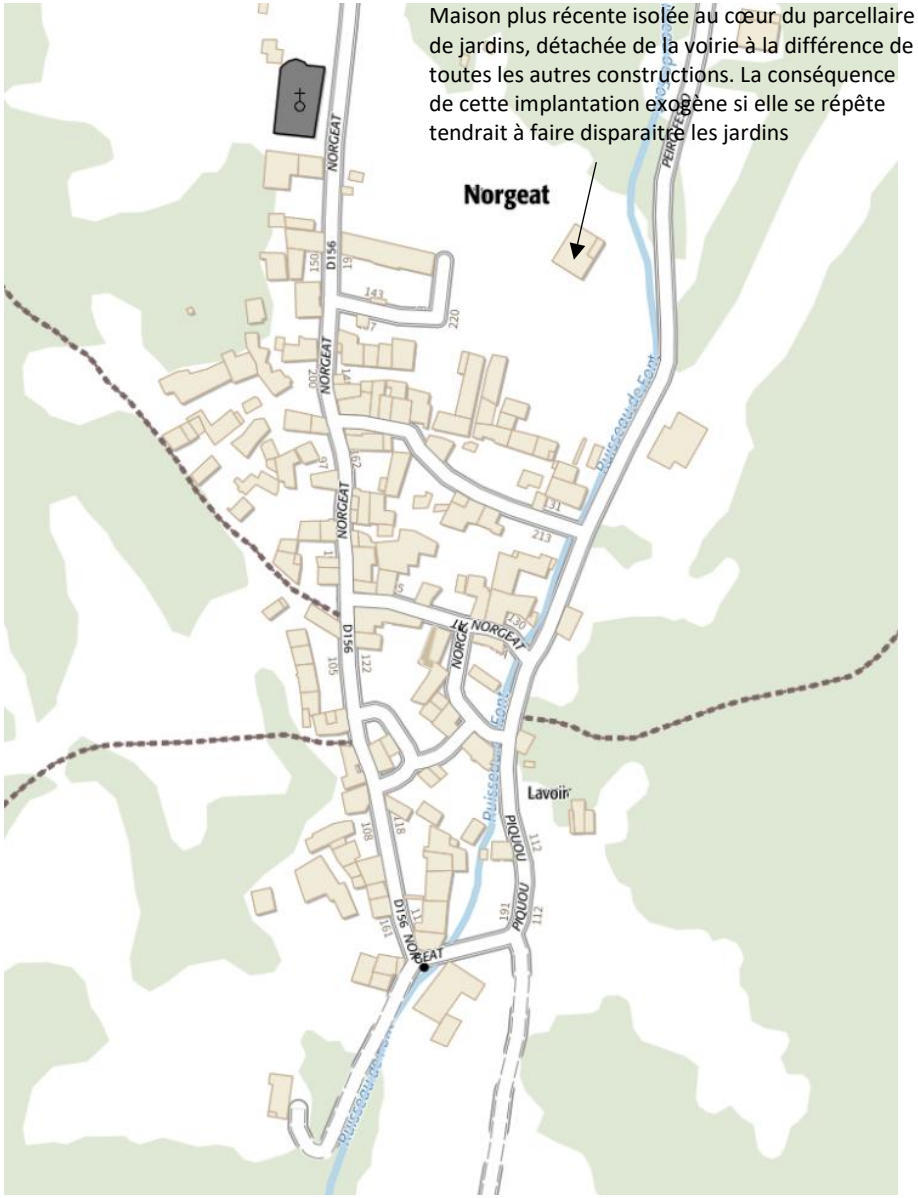

Le village de Norgeat, sur la commune de Miglos, exprime peut-être le mieux cette implantation dense du bâti au cœur d'une vallée, celle du ruisseau de Font. Très peu d'habitat dispersé récent s'est implanté à proximité du village. Le paysage de cette petite vallée suspendue, peut-être qualifié de jardiné. Les jardins présents entre les habitations mais surtout autour constituent aujourd'hui un enjeu de préservation, car ils constituent le lien intime avec le paysage de la vallée de Font dans lequel le village s'inscrit.

Les villages de soulane

Principaux villages concernés :
Lapège, Génat (exposés au sud-est), Cazenave-Serres-et-Allens (exposé à l'ouest), Arquizat (sud-ouest), *Prat communal* (sud), …

« *Les territoires de Soulane, versants ensoleillés des vallées, favorables à l'agriculture, ont toujours été peuplés. L'homme a occupé ces sites bien exposés dès leur libération des glaces, en y pratiquant l'agriculture et l'élevage (principalement les versants sud des massifs de l'Arize et des Trois Seigneurs).*

Pour les centres bourgs comme pour les hameaux, les bâtiments d'habitation et d'élevage s'alignent en rangées parallèles tournées vers le soleil, échelonnées les unes au-dessus des autres. Un carroyage, quadrillage de voies, tend ainsi à s'organiser.
Entre les rangées de maisons circulent des rues à peu près horizontales épousant le plus possible les courbes de niveaux. Perpendiculairement, des venelles piétonnes, souvent pentues, raccordent ces rues parallèles et relient les terrasses d'habitats et de jardins entre elles.

*Les passages à travers les bandes d'habitat se font par des ruelles étroites ou des passages couverts appelés localement "**passarot**". Les espaces publics correspondent plus à des élargissements de voirie qu'à des places organisées et structurées. Les jardins sont rejetés en périphérie des villages.* »[14]

Ces villages racontent dans leur forme urbaine l'adaptation au relief, la recherche d'une occupation impactant au minimum les espaces cultivés. Toutes constructions nouvelles en dehors de cette logique topographique dans sa définition étymologique « d'écriture du relief » sembleraient incongrues, déplacées, voir inadaptées.
Les villages de soulane, souvent isolés des grands axes de circulation, plus difficile d'accès (Lapège) sont relativement préservés des extensions urbaines. La restauration du bâti ancien prédomine sur les constructions neuves.

Le village de Lapège (ci-contre) s'inscrit entre les courbes topographiques 960m et 1000 mètres d'altitude.

Le village d'Arquizat, est coincé sur les dernières pentes du versant du ruisseau de Miglos. Sa forme s'adapte aux lignes du relief mais également à la morphologie de celui-ci

[14] Ibid 9

Les villages casaliers

Principaux villages concernés : *Génat, Norrat, Gourbit, Norgeat, Prat communal…*

« *La plupart de ces villages trouvent leur origine aux alentours de l'an 1000, bien que certains soient antérieurs à cette époque. Le site d'implantation est souvent lié à la facilité d'accès et aux éléments naturels (terres cultivables, ruisseaux...)*
La voirie n'est pas un élément dominant pour la structuration. Les bâtiments sont regroupés a priori sans ordre précis au niveau urbain, sous forme de quartiers, « casales » autour d'une maison dominante (soit pour faire face à une forte augmentation de population, soit pour garder un maximum de terres cultivables).
Les annexes agricoles se situent en périphérie de ces quartiers d'habitat, puis se succèdent jardins, prés de fauches et zones agricoles.
Les villages étaient formés de "quartiers" liés à des parcelles de terre ainsi qu'à des droits. "Le casal proprement dit correspond clairement à un ensemble foncier bien déterminé. La consistance du casal n'est pas double mais bien triple : une parcelle maisonnée, des terres, et aussi des droits (...) on apprend qu'il s'agit d'un droit de possession sur les vacants, les bois et les eaux" (Benoît Cursente, Des maisons et des hommes p 52).
Les espaces publics sont des élargissements de voirie, des croisements de chemins. Ils servaient autrefois pour les travaux collectifs de dépiquage ou de battage des céréales qui rassemblaient la plupart des villageois.
L'église ou le château s'installent postérieurement (généralement en amont et en contrebas du village) et n'ont pas joué un rôle de fixation pour l'habitat initial. Par contre dans certains cas, leur implantation postérieure a pu regrouper la population et modifier la structuration initiale du village. »[15]

Ces villages ou hameaux aux formes urbaines distendues (ci-contre de haut en bas Génat et Norrat), présentent une imbrication entre espaces cultivés, jardins, boisements et parcelles bâties. Les vides jardinés s'immiscent dans l'espace construit et confère une qualité au paysage habité existant. Ces vides jardinés ne doivent pas être considérés comme des espaces disponibles pour une densification du bâti, mais au contraire être considérés comme des espaces paysagers essentiels participant de la forme urbaine historique (silhouette) des villages.

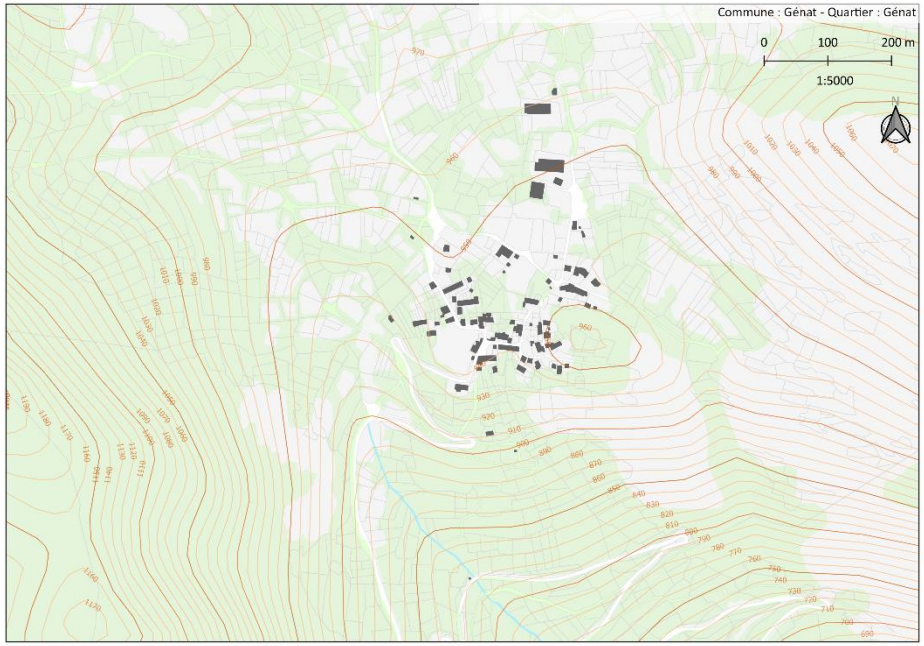

[15] Ibid 9

Les villages castraux

Principaux villages concernés : *Tarascon-sur-Ariège.*

« *La plupart de ces villages se sont développés au Moyen-âge au pied d'un château implanté lui-même sur une motte castrale (ouvrage de défense, généralement une tour, pourvue d'une enceinte).*

Les bâtiments sont regroupés et mitoyens. Ils sont souvent implantés selon la direction des remparts. Plus tard le bourg se développe hors les murs et les remparts disparaissent au milieu des constructions. »[16]

Aujourd'hui la partie historique de Tarascon-sur-Ariège est préservée mais peu dynamique. Au-delà des faubourgs du XIX ème, la ville s'est développée sous forme de lotissements dans la plaine de la vallée de l'Ariège. Cette urbanisation étalée rend complexe à la fois la lecture de la ville et les déplacements au cœur de celle-ci. Aux cités ouvrières liées à l'activité industrielle se succède aujourd'hui des lotissements sans pensée paysagère, offrant que peu d'espaces publics.

A l'échelle de Tarascon-sur-Ariège les enjeux paysagers croisent une multiplicité d'enjeux complexes : commerces, habitats vacants, espaces publics, tourisme, patrimoine historique, aménités paysagères etc.

Ci-contre en haut la carte d'état-major datant du XIX ème siècle
En bas le plan actuel de la ville

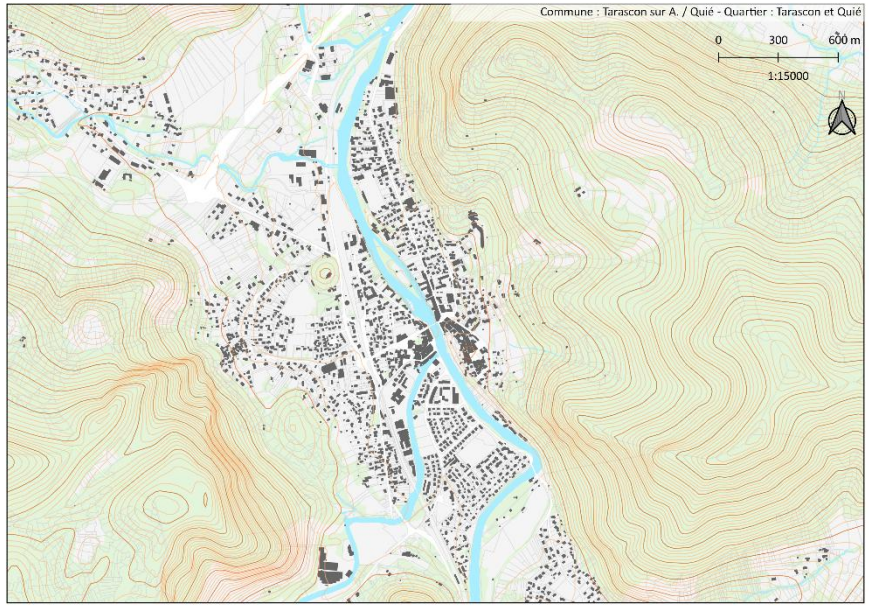

[16] Ibid 9

Le bâti dispersé

Les hameaux et écarts

Sur les terres plus difficiles, le peuplement est plus tardif et l'habitat plus dispersé. Il se présente sous la forme de bâtiments isolés, écarts, ou hameaux. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire.

Le bâti est regroupé au centre du terroir afin de gérer l'ensemble des terres cultivables et le bétail. Les sites ensoleillés et protégés des vents sont recherchés.

Les bâtiments (agricoles et habitat) sont la plupart du temps mitoyens.

Aujourd'hui, certains hameaux sont totalement à l'abandon ou transformés en résidence secondaire. Le déclin de l'élevage et de l'agriculture et les modes de vie plus "urbains" en sont les causes principales.

Les granges

Les granges-étables ont équipé les secteurs des prairies de fauche situés à des altitudes intermédiaires. Le fourrage était stocké dans la partie supérieure, le fenil, sous la toiture et le bétail occupait le rez-de-chaussée.

Ce terroir était très bocager, les limites de parcelle étaient plantées de haies de frênes et de noisetiers. C'est un secteur qui a été directement touché par le recul du pastoralisme et qui s'est fortement enfriché à partir des haies bocagères notamment.

Les orris

Les orris sont des constructions en pierres sèches situées dès 1600 m. Ces ensembles de constructions abritaient les bergers et leur famille durant la période d'estive et servaient d'abris pour les animaux.

Les sites d'implantation étaient choisis en fonction des risques du terrain (éboulement, avalanche) et de la vue panoramique sur les estives.

*Les constructions, en pierres sèches étaient recouverte d'une toiture de végétation, le « **girbage** » qui assurait l'étanchéité. L'orri d'habitation dépassait rarement les 2 mètres sur 3 en surface. La hauteur ne permettant pas de se tenir debout.*

*L'équipement était sobre : un « **jas** » recouvert d'herbe et de mousse pour pouvoir dormir, des étagères en pierre et des niches dans les murs et un coin feu, proche de la porte pour l'évacuation de la fumée.*

*Cet ensemble de constructions regroupe des espaces fonctionnels nécessaires comme une cave à fromage ou un poulailler ("**mazuc**").*

*Chaque orris d'habitation est accompagné de son «**courtal** » et de sa «**marga**», enclos de pierres sèches dont l'extrémité rétrécie donne le passage à une seule brebis pour la traite, et d'un « **cabanat** » permettant d'abriter les bêtes malades.*

Les orris situés à plus de 2000 m d'altitude accueillent quelques familles mais leurs constructions sont plus sommaires et leurs implantations plus dispersées car l'occupation est plus courte que sur les sites principaux d'estive. »[17]

[17] Ibid 9

La ville thermale

« *Le thermalisme est représenté sur la communauté des communes par la station thermale d'Ussat-les-bains (commune d'Ornolac-Ussat-les-bains).*
L'établissement thermal existe depuis 1850, mais les eaux étaient déjà utilisées au 17e siècle. Les premières traces écrites faisant état de ses effets bénéfiques remontent au 15e siècle et le premier ouvrage "médical" traitant de ce sujet date de 1771.(…).
Aujourd'hui, Ussat-les-Bains est devenue un domaine thermal à part entière et la station retrouve, peu à peu, au sein du thermalisme français toute la place qui lui revient. »[18]

Cependant le paysage de cette ville thermale, outre le parc arboré bordant l'Ariège situé en entrée de ville, n'est pas marqué par un ensemble architectural spécifique, ni un patrimoine urbain particulier, à l'instar d'autres villes thermales des Pyrénées.
L'enjeu ici semble être paysager à l'échelle de la vallée de l'Ariège, autour de 5 questions :

- Comment renforcer les qualités paysagères et urbaines des espaces publics existants et futurs de Ussat-les-Bains notamment avec le projet de création d'un nouveau pont d'accès?
- Comment penser les mobilités douces à l'échelle de la vallée notamment entre Tarascon-sur-Ariège et Ussat-les-Bains ?
- Comment mettre en valeur le paysage de la vallée de l'Ariège notamment entre Tarascon-sur-Ariège et Ussat-les-Bains ?
- Comment imaginer les projets architecturaux futurs concernant le thermalisme ?
- Comment valoriser le patrimoine architectural des anciens thermes ?

Photographies ci-contre : en haut ancien bâtiment thermal, en bas le parc.

[18] Ibid 9

10- Les couleurs et le paysage

Le parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoise a entamé une étude intitulée « Projet de découverte des gammes chromatiques du Pays de Tarascon sur Ariège ». Dans le cadre de ce diagnostic sur le thème du paysage il nous semble important à la fois d'en faire état, de renvoyer à cette lecture, et d'en retenir quelques notions importantes. Ce travail initié par le PNRPA, sera poursuivi en 2024 et permettra d'affiner des notions sur les couleurs du paysage à intégrer au fur et à mesure dans les étapes d'élaboration de ce PLUIH.

En parlant des couleurs du paysage, nous parlons de matériaux.

Les matériaux présents dans les constructions anciennes racontent la diversité et la complexité de la géologie et géomorphologique du territoire. Calcaire, grès, gneiss, et schiste se retrouve séparément ou en mélange dans les constructions. Ces matériaux parfois à nus (souvent pour le bâti paysan) sont majoritairement recouvert d'enduits de teintes variées. Les matériaux de toiture changent également en fonction des vallées et de l'altitude.

Le bois et la pierre sont les matériaux de bases du bâti des villages

L'ensemble des illustrations de ce chapitre provient du projet de guide chromatique réalisé par le PNRPA

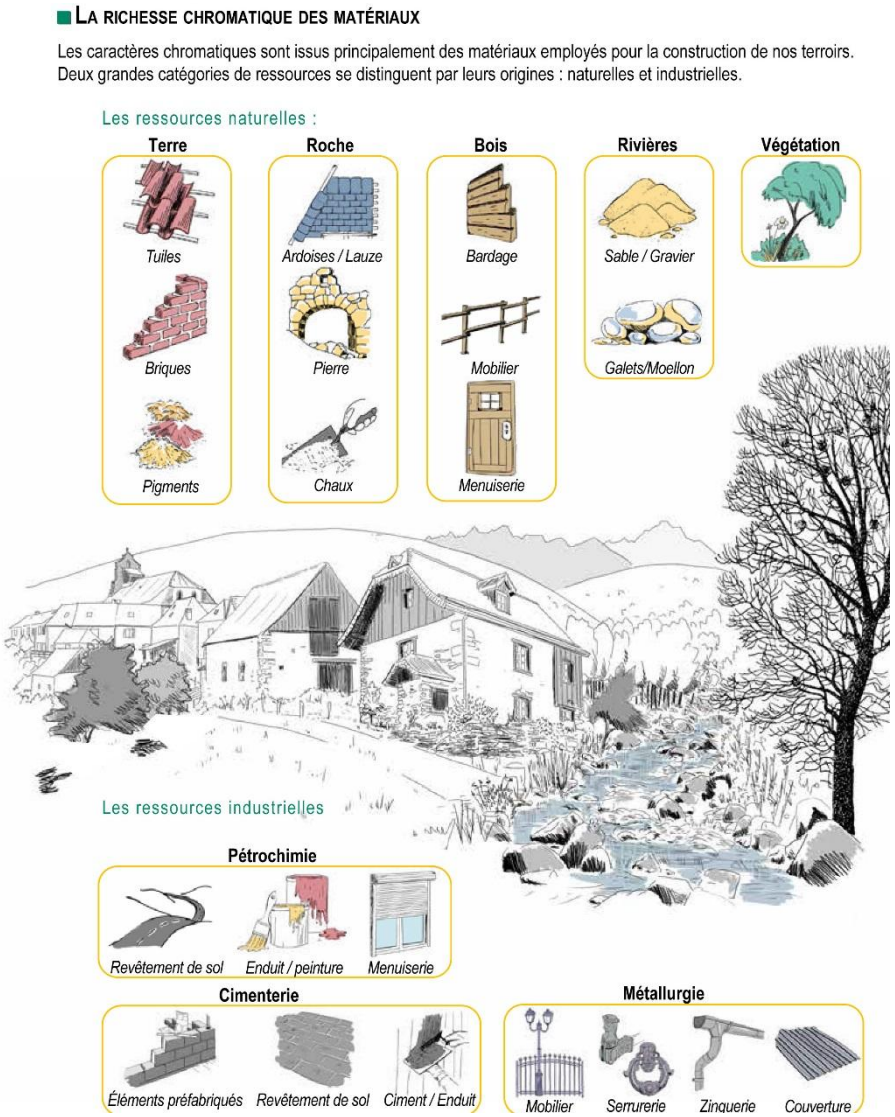

En parlant des couleurs du paysage, nous parlons d'architecture.

La couleur des toitures raconte la forme, la pente, le matériaux mis en œuvre.

Une architecture aux formes variées ne permettant pas d'établir une typologie claire et suffisamment pertinente pour cette étude. Nous trouvons les maisons de bourg mitoyennes type bloc en hauteur souvent en R+2 et alignées à la rue, les maisons de village mitoyennes ou non, de formes, dimensions ou hauteurs diverses également souvent alignées à la rue, les fermes avec dans certains villages de soulane, des balcons suspendus en bois articulant plusieurs bâtisses, notamment dans la vallée du Saurat en montant vers Prat Communal.

Sources photographiques [19]

Les nuances et les variations de couleurs évoluent aussi en fonction de la focale. Plus l'on s'éloigne plus les nuances s'homogénéisent. A l'inverse, plus on s'approche, plus la palette de couleurs s'enrichie et se complexifie.

[19] Ibid 9

En parlant des couleurs du paysage, nous parlons de paysage.

L'horizon du paysage de nombreux villages est marqué par les massifs des Quies aux nuances calcaires s'étalant du gris à l'ocre doré suivant la lumière du jour, les versants boisés au teintes variés et les pâturages d'estive.

Toutes ces nuances chromatiques participent selon l'étude du PNRPA, aux ambiances paysagères, architecturales et urbaines du territoire.

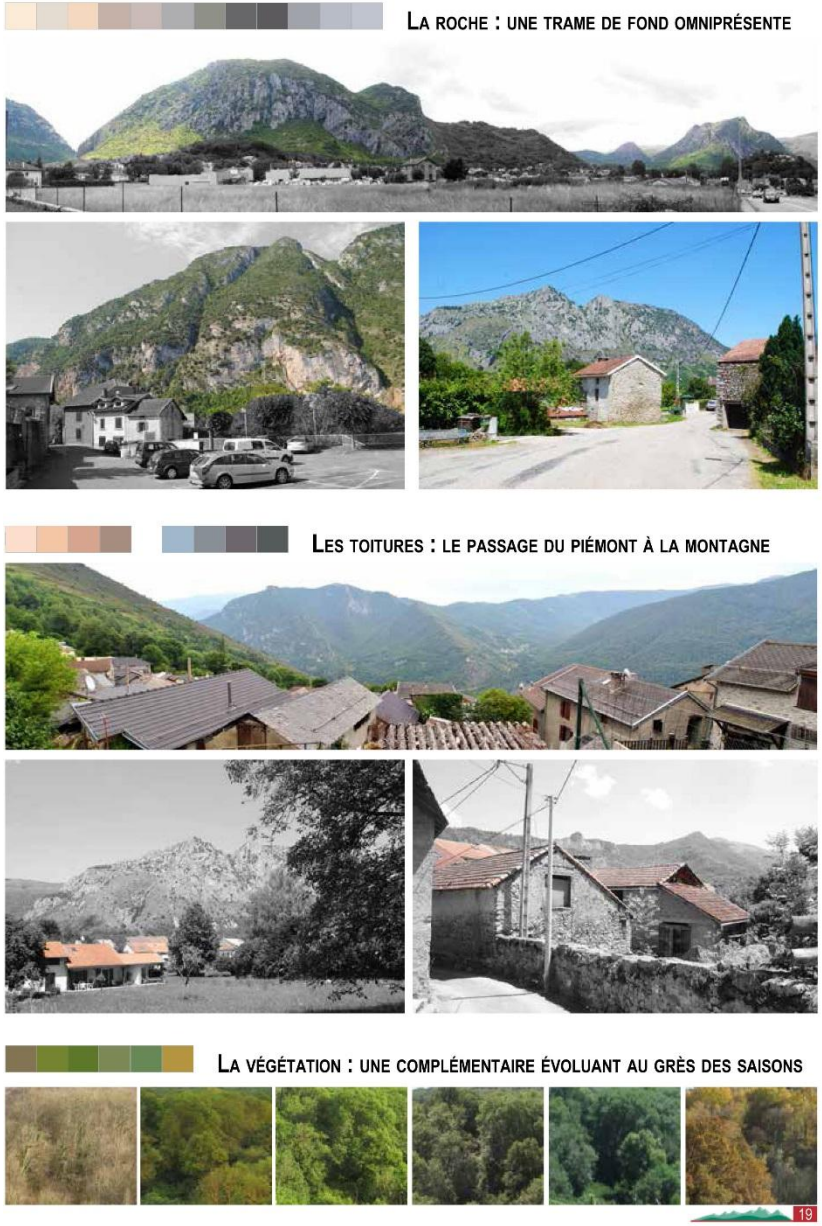

Tout une palette de couleur semble émerger pour ré-enchanter le paysage bâti depuis les villages des vallées, les villages de montagnes ou encore encadrer le bâti pavillonnaire.

Les villages des vallées :

Les façades : un panel de gris légèrement coloré et de couleurs vives

De l'enduit à la peinture, les façades se colorent dans des teintes sobres fortement blanchies donnant un aspect de gris coloré qui se renforce avec la patine du temps.

- Blanc Nacré / MF001
- Pays couserans / MF026
- Gris talqué / MF 119
- Pierre Gasconne / MF003
- Beige Mas d'Azil / MF029
- Albâtre cendré /MF123
- Ton pierre / MF005
- Sable du Pyla / MF055
- Lait de chaux / MF141
- Calcaire clair / MF006
- Ocre de Toscane / MF062
- Pierre de rocaille / MF147
- Ocre clair / MF007
- Argile cuite / MF067
- Gris ciment / MF124
- Brun Albatre / MF023
- Ocre LAscaux / MF071

Les menuiseries : un contraste avec des couleurs plus intenses

Les menuiseries à l'inverse des façades se colorent de teintes plus franches légèrement pastelles.

- Terre de cendre / MF036
- Rouge terrefort / MF070
- Bleu zingué / MF137
- Brun Cap Béart / MF035
- Tuile béarnaise / MF082
- Gris acier / MF133
- Ocre d'Elne / MF060
- Sang de boeuf / MF090
- Vert Céladon / MF155
- Vert de chrome / MF161

Les toitures :

Très perceptibles de loin, elles sont principalement constituées de tuiles aux teintes orangées et brunes.

- Tuile ancienne / MF066
- Tuile de Castelnaudary / MF078
- Tuile de flandre / MF096

Les villages de montagne :

Les façades : un spectre chromatique variant du chaud au froid

En fonction de la position sur le territoire, les façades se colorent de teintes claires et chaudes dans les vallées larges et le long de l'Ariège. Tandis qu'aux abords de la montagne, elles se démarquent par les couleurs sombres et froides à l'image de la pierre composant de nombreux bâtis.

- Blanc Nacré / MF001
- Pays couserans / MF026
- Gris talqué / MF 119
- Pierre Gasconne / MF003
- Beige Mas d'Azil / MF029
- Albâtre cendré /MF123
- Ton pierre / MF005
- Sable du Pyla / MF055
- Lait de chaux / MF141
- Calcaire clair / MF006
- Gris ciment / MF124
- Pierre de rocaille / MF147

Les menuiseries : une touche de couleurs qui rythme les perceptions

Les menuiseries aux couleurs vives contrastent avec la sobriété des façades et créent un rythme qui anime la perception du paysage chromatique.

- Terre de cendre / MF036
- Rouge terrefort / MF070
- Bleu zingué / MF137
- Brun Cap Béart / MF035
- Tuile béarnaise / MF082
- Gris acier / MF133
- Ocre d'Elne / MF060
- Sang de boeuf / MF090
- Vert de chrome / MF161

Les toitures :

Cette typologie se divise en deux nuanciers de toitures :

En amont des vallées et sur les versants, les teintes sombres et froides de l'ardoises et des tuiles brunes renforcent le caractère montagnard.

- Ardoise bleue / MF140
- Ardoise grise/ MF127
- Galet du Vicdessos / MF114

Aux abords de l'Ariège et dans les vallées larges, les teintes orangées des tuiles canals marquent la transition avec le piémont et la plaine.

- Tuile ancienne / MF066
- Tuile de Castelnaudary / MF078
- Tuile de flandre / MF096

Cette étude propose un ensemble de préconisations sources d'enjeux à prendre en compte dans l'évolution du bâti tant au niveau de la restauration du bâti que des constructions futures.

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS CHROMATIQUES

LES CENTRES BOURG :

- Conserver le rythme des couleurs qui anime la traversée.
- Utiliser un panel de couleurs qui permet de conserver une harmonie chromatique.
- Conserver et renforcer l'identité patrimoniale des centres bourgs.

LES HAMEAUX ET VILLAGES MONTAGNARD :

- Marquer la transition chromatique entre le piémont et la montagne.
- Intégrer le bâti récent aux constructions historiques.
- Renforcer l'intéraction chromatique avec le grand paysage.

LE PAVILLONNAIRE :

- Intégrer les formes bâties non patrimoniales
- Mettre en valeur l'implantation du bâti dans le grand paysage en ménageant des limites poreuses.
- Limiter les contrastes et les ruptures qui nuisent à la perception de l'ensemble du territoire.

Les façades	Les menuiseries	Les toitures
Recommandé : → Variation des couleurs en fonctions des travées. → Utilisation de teintes claires et pastelles. **A éviter :** → Créer une différence de teinte pour le soubassement. → Utilisation de couleurs vives.	→Utilisation de teintes contrastant avec la façade. →Utilisation d'une même teinte pour l'ensemble. →Le rajout de couleurs pour marquer les liteaux. →L'utilisation de teintes trop vive et brillante.	→Utilisation de tuiles en terre cuite. → Utilisation de matériaux industriels aux teintes froides. → La coloration du chéneaux.
Recommandé : → Homogénéisation des teintes avec le bâti à proximité. → Utilisation de teintes claires. **A éviter :** → Marquer des différences de teintes entre les bâtis. → Créer des contrastes de couleurs sur une même façades.	→ Utilisation de teintes contrastant avec la façade. → Utilisation d'une même teinte pour l'ensemble. → Le rajout de couleurs pour marquer les liteaux. → L'utilisation de teintes trop colorées et vives.	→Utilisation selon l'emplacement de tuiles en terre cuite ou d'ardoises. →Utilisation de matériaux industriels aux teintes froides. →La coloration du chéneaux.
Recommandé : → Utilisation de la palette restreinte de teintes sobres. **A éviter :** → Marquer des différences de teintes sur un même bâti. → Les couleurs contrastant avec le paysage environnant.	→Utilisation de teintes sombres contrastant avec la façade. →Utilisation d'une même teinte pour l'ensemble. →Le rajout de couleurs pour marquer les liteaux. →L'utilisation de teintes trop colorées et vives.	→Utilisation de tuiles en terre cuite. →Utilisation de matériaux industriels aux teintes froides. →La coloration du chéneaux.

11- Regard croisé à l'échelle des vallées

La vallée de l'Ariège

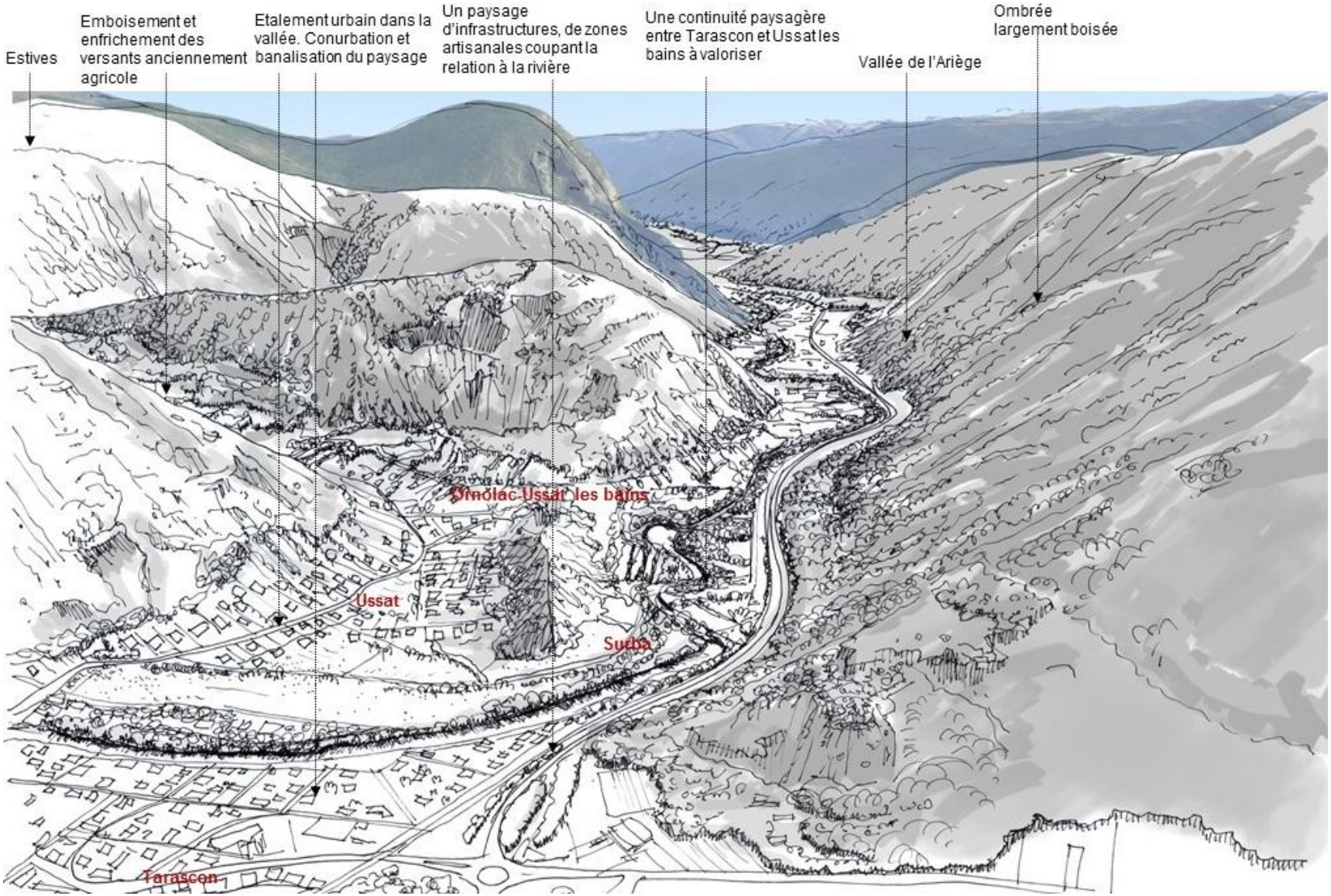

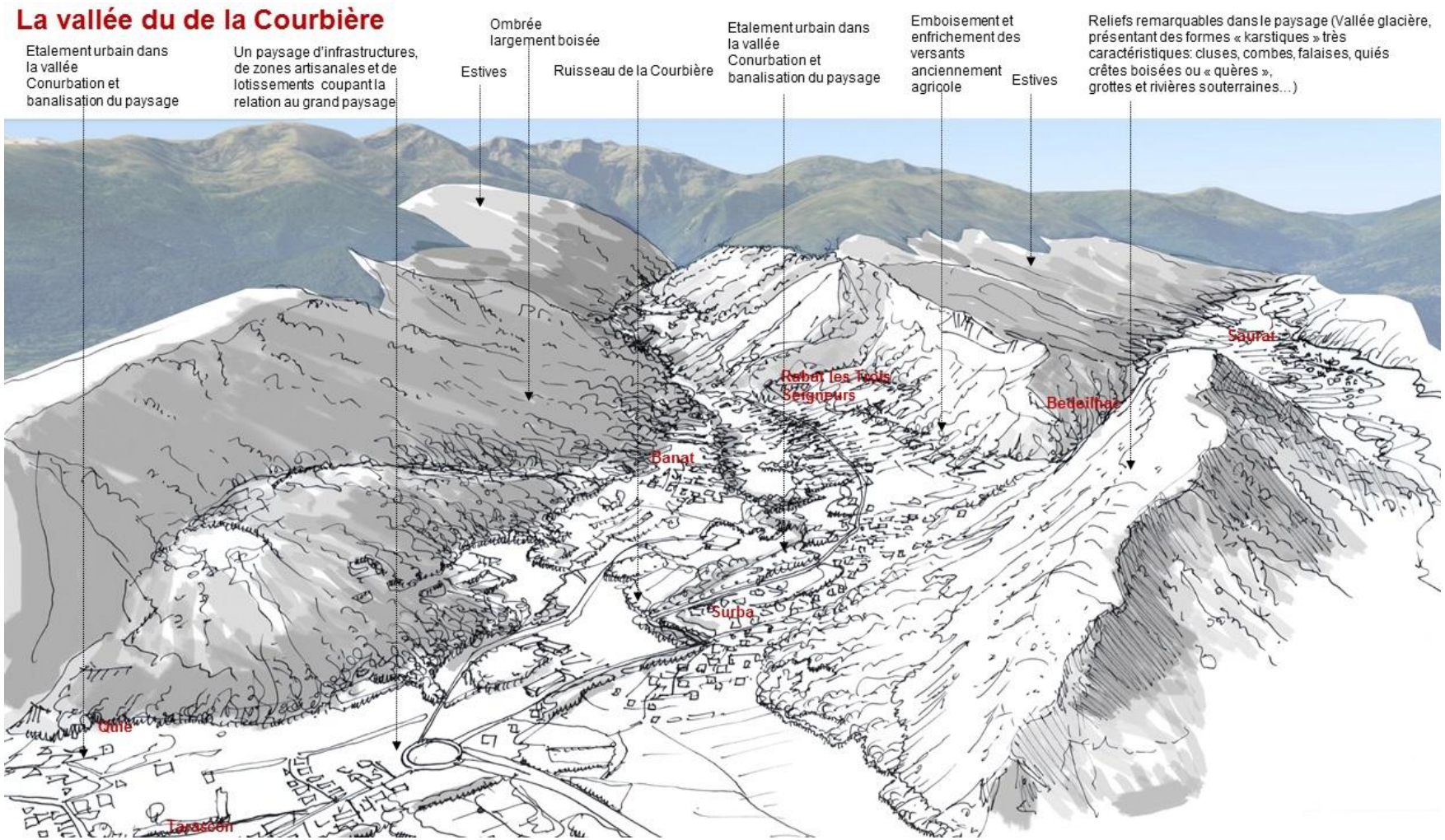
La vallée du de la Courbière
Etalement urbain dans la vallée Conurbation et banalisation du paysage
Un paysage d'infrastructures, de zones artisanales et de lotissements coupant la relation au grand paysage
Estives
Ombrée largement boisée
Ruisseau de la Courbière
Etalement urbain dans la vallée Conurbation et banalisation du paysage
Emboisement et enfrichement des versants anciennement agricole
Estives
Reliefs remarquables dans le paysage (Vallée glacière, présentant des formes « karstiques » très caractéristiques: cluses, combes, falaises, quiés crêtes boisées ou « quères », grottes et rivières souterraines…)
Saurat
Rebat les Trois Seigneurs
Bedeilhac
Banat
Surba
Quié
Tarascon

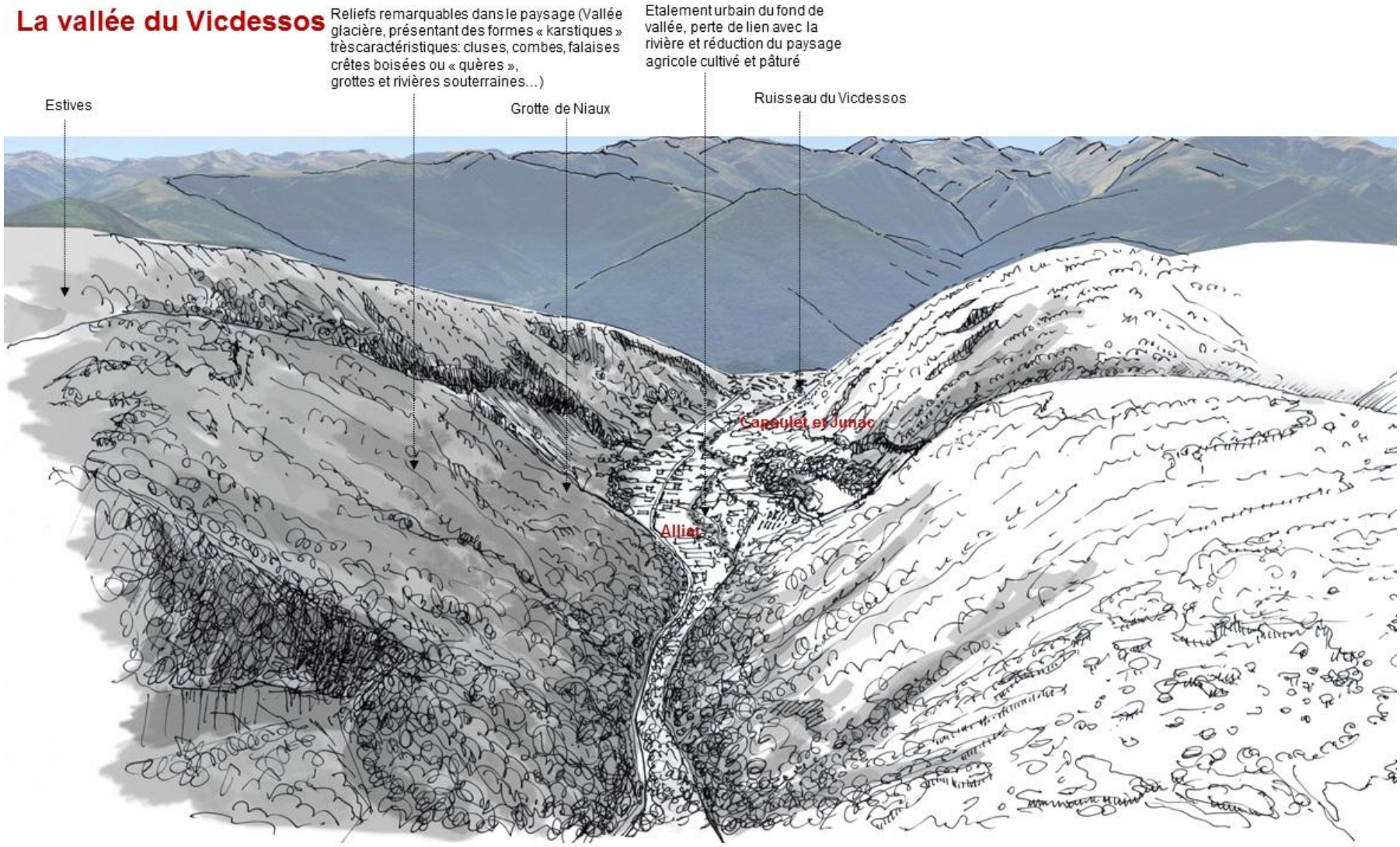
La vallée du Vicdessos
Reliefs remarquables dans le paysage (Vallée glacière, présentant des formes « karstiques » très caractéristiques: cluses, combes, falaises crêtes boisées ou « quères », grottes et rivières souterraines…)
Etalement urbain du fond de vallée, perte de lien avec la rivière et réduction du paysage agricole cultivé et pâturé
Estives
Grotte de Niaux
Ruisseau du Vicdessos
Capsulet et Junac
Alliat

La vallée du Saurat

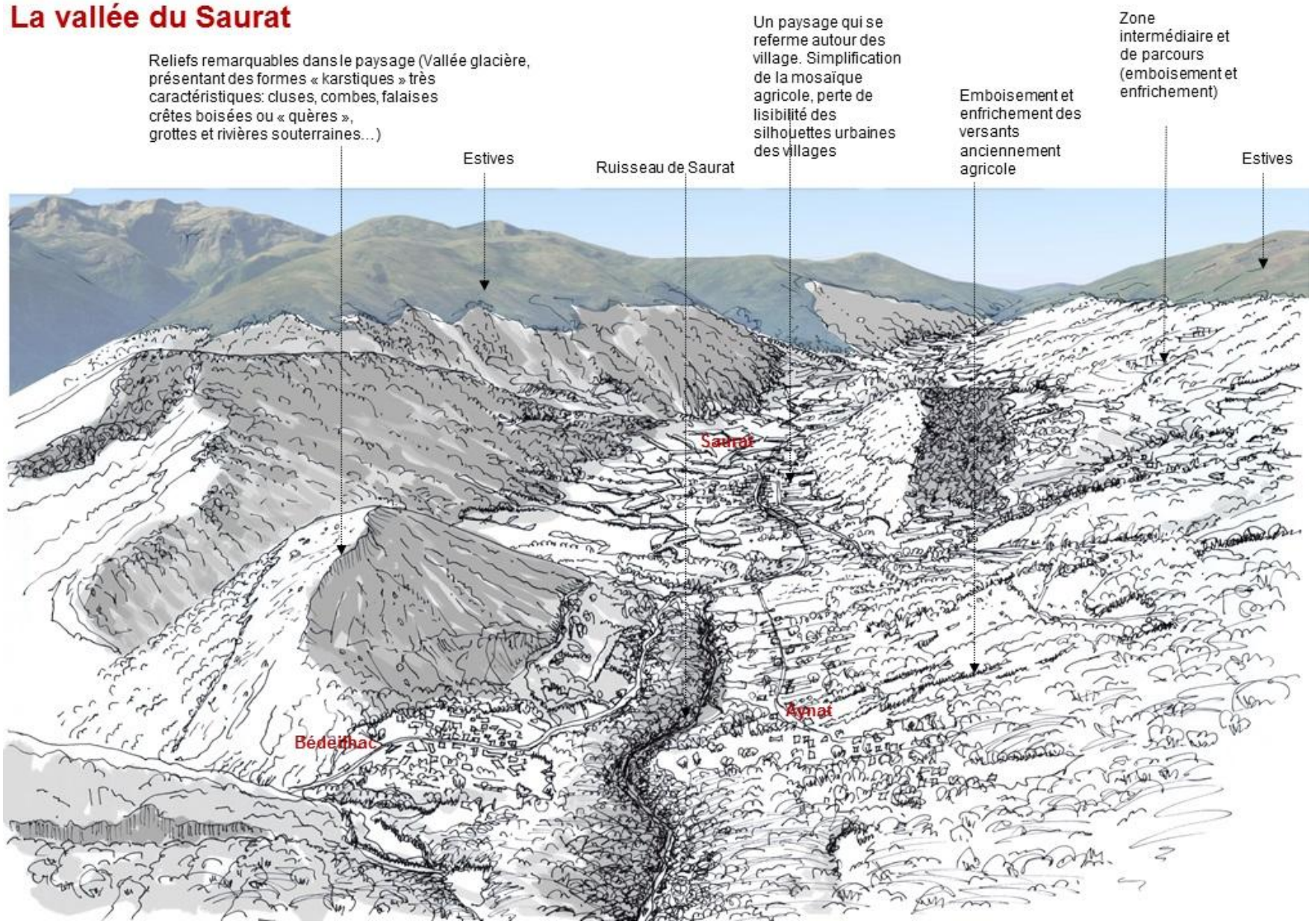

La vallée de l'Arnave

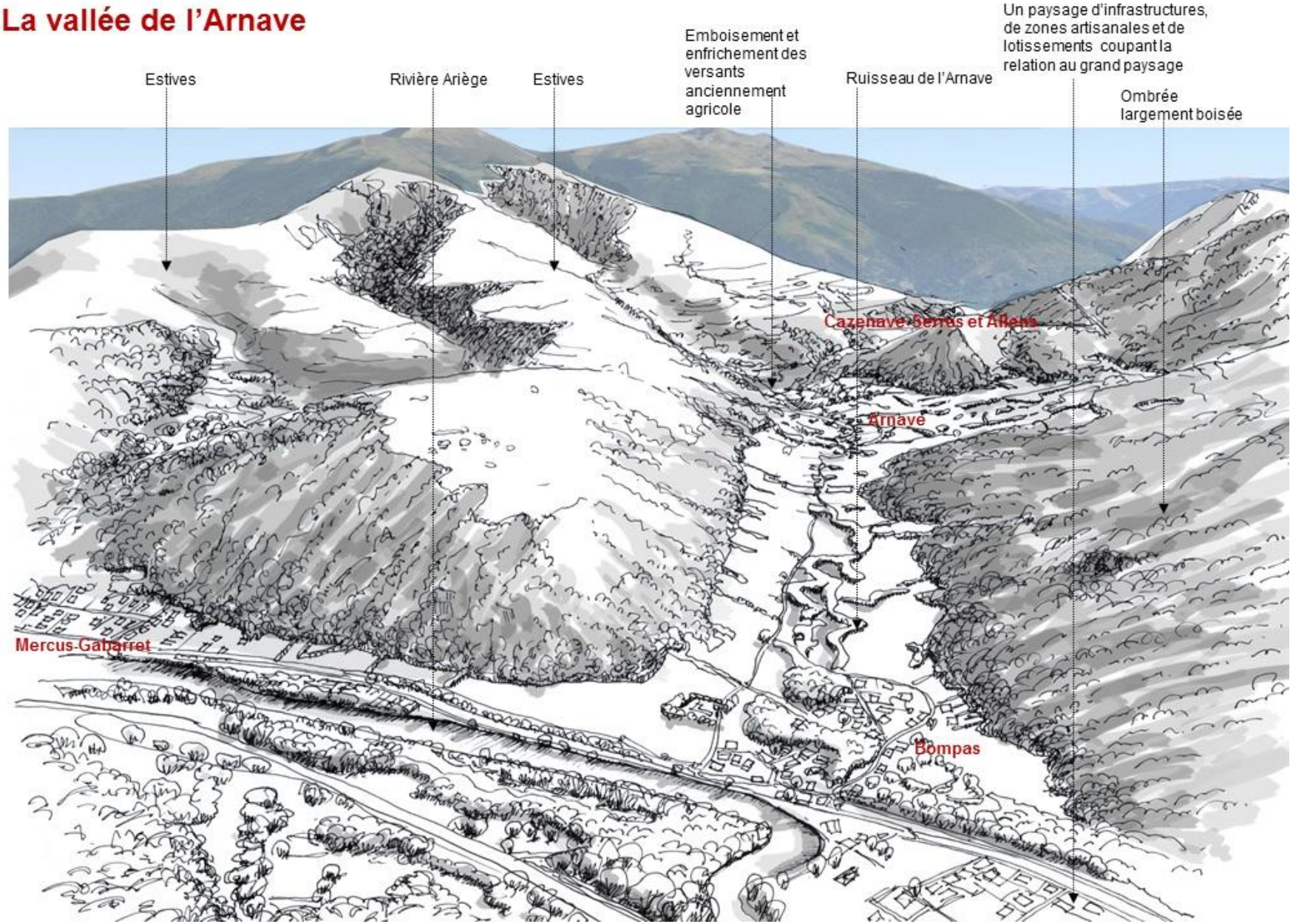

12- Principaux constats et enjeux paysagers :

CONSTATS

Un paysage rural et pastoral de grande qualité, de plus en plus fermé, mais reconnu, inventorié et protégé (cf. Etat initial de l'environnement précisant : « La quasi-totalité du territoire de la CCPT est classé par le SRADDET le SCOT et le PNR en réservoir de biodiversité.

Un paysage qui raconte la géologie et l'histoire glacière mais peu mis en valeur

Des reliefs emblématiques (Quiés), formant des horizons paysagers singuliers et reconnus

Un patrimoine urbain et architectural peu mis en valeur

Des motifs du paysage rural persistants, sources de qualités paysagères (murs, haies, parcellaire, chemins, arbres isolés etc.)

Un paysage des villes et villages des grandes vallées (Ariège, Courbière, Saurat et en partie Vicdessos) marqué par un développement urbain éparse étalé, discontinu et diffus qu'il est important de maîtriser

Un paysage des petites vallées suspendues (Arnave et Miglos) préservé et de grande qualité

Un paysage des villages de soulane, des villages casaliers préservés et peu mis en valeur

Un paysage des entrées de ville peu qualitatif, banalisant le paysage des villes et villages du territoire de la vallée de l'Ariège principalement

Des espaces publics peu qualitatifs, minéraux ou l'usage de la voiture semble prédominer (voirie, stationnement…)

La ville thermale d'Ussat-les-Bains peu mise en valeur en dehors de son parc

ENJEUX

Gestion du grand paysage en lien avec les enjeux environnementaux qu'ils contiennent, les pratiques agro-sylvo-pastorales à promouvoir et les enjeux du changement climatique en cours

La requalification et l'aménagement des espaces publics

- Pour permettre à tous d'avoir de la place (piéton et voiture)
- Pour améliorer le cadre de vie
- Pour dynamiser les centres-bourgs
- Pour faire un lien entre lieu, histoire et éléments forts du paysage

La reconquête du paysage urbain (habitat vacant, rénovation urbaine au cœur de la ville et des villages, des commerces de proximité à conforter et à développer en cœur de bourg, entrées de ville à valoriser)

➔ **Une urbanisation à maîtriser et à penser en lien avec les motifs et structures paysagère**

Les jardins dans et autour des villages et hameaux (classés souvent en enjeu environnemental modéré, mais que nous identifions ici **en enjeu paysager fort)**

Un patrimoine urbain et architectural à regarder à la lumière du diagnostic chromatique réalisé par le PNR des Pyrénées Ariégeoises, afin de réenchanter la restauration du bâti

La préservation et la valorisation des paysages du quotidien

- Pour mettre en valeur les grands paysages
- Pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants
- Pour intensifier l'attachement au territoire

La valorisation des paysages ruraux et pastoraux

- Ils sont sources d'enjeux agricoles et environnementaux
- Pour garder une trace de ce passé

Le paysage de la ville thermale d'Ussat-les-Bains dans sa relation à la vallée de l'Ariège jusqu'à Tarascon-sur-Ariège (liaison douce, parc urbain…)